

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 15.]

MONTREAL, 18 JANVIER, 1872.

[52 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT À L'OUEST.
Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Express de Nuit do do..... 9.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Mixte pour Kingston do do..... 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.
Train d'accommodement pour Island
Pont et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à..... 3.30 P. M.
Le train de la Mallo pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Chau-
vigny et de Jonction des Cantons du Sud
Est..... 3.00 P. M.
Train de la Mallo pour Island Pont,
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.
Mallo de Nuit pour Québec, Island Pont,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
real et Island Pont à St. Hilaire, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dorloirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le baga-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-
aventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

SOCIÉTÉ

DE

Construction Mutuelle des Artisans

DIRECTEURS :

ALFRED LAROCQUE, écrivain, Président.
M. P. BYAN, écrivain, Vice-Président.
E. J. BARBEAU, écrivain.
FRANCIS CASSIDY, écrivain.
THOMAS CAVERHILL, écrivain.
J. O. VILLENEUVE, écrivain.
L. H. SENECAI, écrivain.

Le but de cette nouvelle Association, conformé-
ment à la loi sur laquelle elle est fondée, est de
pouvoir chacun de ses membres prolétaires d'une
propriété convenable, à des conditions faciles, et
d'offrir en tout temps à ses autres membres un moyen
sûr de placer leurs épargnes. Ses fondateurs ont profité
de leur expérience pour lui donner une Constitution
et des Règlements qui lui permettront d'atteindre
sûrement ce but.

Voici un sommaire des principales clauses de ses
Règlements :

L'entrée est de 500 par part. Les parts sont de \$50
chaque, payables en versements mensuels de 50c, et
aucun membre n'en peut posséder plus de 80, ni
avoir plus de 4 votes. Pour une Société spécialement
étahlie pour les Artisans, bien que les autres classes
n'en soient pas exclues, il était nécessaire qu'il y eût
une telle restriction pour empêcher d'être absorbée
par les capitalistes et pour assurer à chacun de ses
membres sa part légitime de contrôle sur l'adminis-
tration.

Les versements mensuels se font dans les premiers
huit jours du mois; après quoi, tout membre arriéré
est passible d'une amende; mais il peut s'en exem-
pter en faisant d'avance autant de versements qu'il y
en a de dus. Il n'y aura pas de Fonds Permanent. La
Société est perpétuelle au moyen des classes nouvel-
les qui s'ouvrent successivement tous les ans au 1er
de Mars; mais l'on peut prendre des parts et com-
mencer la durée de la classe lère de tout autre mois;
ainsi les membres auxquels la Société aura avancé
leurs parts, n'ayant ni double entrée, ni bonus, ni
arrérages à payer, auront l'avantage de toucher la
totalité de la somme avancée; outre cet avantage
exceptionnel, ils auront celui d'effectuer les actes
constitutifs des garanties données à la Société à des
frais considérablement réduits, et n'is le désirent,
d'obtenir de longs termes pour le rembourser, moyen-
nant intérêt.

La Société vendra aux prix coûtants à ses membres
les maisons qu'elle fera construire. Elle n'exigera
d'eux que l'intérêt jusqu'à ce que les parts qu'ils au-
ront prises pour les payer soient réalisées. De cette
manière, le paiement mensuel d'une somme un peu
plus élevée qu'un loyer ordinaire permettra aux mem-
bres de devenir immédiatement propriétaires-occu-
pants de propriétés à leurs choix qu'ils pourront
facilement acquitter pendant la durée d'une ou de
deux classes.

La durée des classes ne peut être déterminée d'a-
vance. Une classe s'éteint lorsque les profits réalisés
ajoutés aux versements faits, forment ensemble une
somme égale à celle des parts souscrites. Il n'y aura
aucune confiscation de parts: chaque membre peut se
retirer de la Société en aucun temps et se faire re-
mettre les versements qu'il aura faits avec intérêt
dans les six mois pourvus par les Règlements. Cet exposé
semble devoir suffire pour démontrer que cette nou-
velle Société sera vraiment mutuelle dans toute la
signification pratique du mot.

Pour mériter et justifier la confiance du public, les
Directeurs selon les Règlements, exigeront des em-
ployés un cautionnement proportionnel à leur respon-
sabilité pécuniaire et ils leur défendront, sous peine
de démission immédiate, de vendre et d'aider des
parts.

La Société ne commencera ses opérations qu'au 1er
Mars prochain. En attendant l'établissement de son
Bureau d'Affaires, MM. BÉREAU & DUMOUCEL, No-
taires, No. 96, Rue St. François-Xavier, sont tempo-
rairement dépositaires du Livre de Souscription des
parts, et c'est à eux que doivent s'adresser les nou-
veaux souscripteurs des parts et les applications
pour emprunt.

Montréal, 11 Janvier 1872.

PRÉVOST'S

Electro-Magnetic-Motor Co.

36, AMITY STREET,

NEW YORK.

La Société a l'honneur de prévenir les compagnies
de télégraphe, les dorures et argentures par la
galvanoplastie, les médecins, les physiciens, les pro-
fesseurs de sciences, etc., etc., qu'elle est définitive-
ment constituée, et qu'elle mettra tous ses soins à
remplir les ordres qui lui seront donnés. Elle a
traité avec M. MEYNIAL de Paris, mécanicien,
constructeur d'instruments de précision à l'usage des
sciences, chargé de l'éclairage électrique au Grand
Opéra de Paris. M. MEYNIAL est l'inventeur d'un
nouvel appareil "à recueil" pour lumière électrique
pouvant s'appliquer aux Phares et aux Travaux
Publics.

La Société est propriétaire de la PREVOST'S NEW
BATTERY et du BARN'S NEW GALVANO
FLUID. Les prix des Batteries sont: pour le No. 1
(6 pouces) \$5, et le No. 2 (8 pouces) \$8. Le Barn's
Fluid est vendu 5 cents la livre. Les principaux mé-
rites de ces Batteries et Fluides sont: la durée, l'écon-
omie, la force et l'absence de toute odeur et de tous
gaz malsains.

EMILE PREVOST,
Surintendant des Travaux.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour
être la meilleure Machine à point noué pour
Famille et pour les Manufactures, qui ait été
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en
compétition avec les meilleures Machines de ces
pays :

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à
l'Exposition du Great Western—Premier prix à
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des
remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les étoffes
depuis les plus légères jusqu'aux chairs les plus épaisses.
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431, —Rue Notre-Dame, —431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés
des environs de Montréal.

Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & CIE.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX
 et COMESTIBLES.
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRES.
 199 et 201, RUE ST. PAUL, et
 199 et 201, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.
IMPORTATEURS DE
VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,
MARCHANDS DE
FARINE. LARD, SAINDOUX, etc.
 274 et 281, Rue Des Commissaires,
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
IMPORTATEURS DE
DENRÉES COLONIALES,
VINS ET SPIRITUEUX,
MARCHANDS DE
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,
 MONTRÉAL.
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENECAL, CADIEUX & JOLY,
IMPORTATEURS,
MARCHANDS D'EPICERIES,
VINS, LIQUEURS, et
PROVISIONS
 58, RUE ST. PAUL, et
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE
VINS. LIQUEURS,
EPICERIES, etc., EN GROS
 281 et 283 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTRÉAL.

C. MELANÇON,
MARCHAND-EPICIER,
 101, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER
QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,
 13 Halle aux Blés,
 MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAFFINÉ,
D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,
 86 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques
 d'Huiles de Charbon.
 Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Garde-Magasins.

O. STE. MARIE & CIE.,
GARDE-MAGASINS.
 (Warehousesmen.)
LISTE DE NOS MAGASINS:
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.
 29 et 77.
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 28 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.
 92.
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78
 et 91.
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.
 13 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.
 6 St. Eloi, 1 Cave.
 37 St. Nicolas, 1 Cave.
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,
 comestibles, etc. etc.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,
 5, RUE DE LA COMMUNE.
 Vis-à-vis le Bassin du Canal.
 MONTRÉAL.

Huiles et Peintures.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SECHES ET A
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
 18 Rue Lemoine,
 MONTRÉAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS ET D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, etc., etc.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
 MONTRÉAL.

Importateurs de Nouveautés.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTRÉAL.
THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,
IMPORTATEUR,
 No. 28, RUE ST. PAUL.
 Coin des Rues
ST. CABRIEL et ST. PAUL,
 MONTRÉAL.

FRANCŒUR & GIROUX,
IMPORTATEURS
DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,
ANGLAISES
 et **AMERICAINES.**
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,
 MONTRÉAL.

M. TRESTER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.
IMPORTATEUR
D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
EN BOIS, etc., etc., et de
CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.
 M. T. tient toujours un assortiment des plus
 complets et des plus variés de Jouets d'Allemagne,
 d'articles en cuir, sachets, etc.
 ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL.
 MONTRÉAL.

HAMILTON & CIE.,
MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE,
 105, RUE ST. JOSEPH,
 Vis-à-vis la Ruelle Dupré,
 MONTRÉAL.

Librairie et Relleure.

CHARLES PAYETTE,
LIBRAIRE-RELIEUR,
 250—RUE ST. PAUL—250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
 COMESTIBLES.

EPICERIES,
 SPIRITUEUX
 ET
 DENRÉES COLONIALES.
 237 No. 24 RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS,
COURTIERS DE DENRÉES COLONIALES,
 et
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE.
GOODERHAM & WORTS,
 TORONTO,
 16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTRÉAL.

J. P. COX,
COURTIER EN THÉ,
HUILES,
EPICERIES,
 et
DENRÉES COLONIALES,
 Coin des Rues
 ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,
 MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat
 de toutes espèces de grains et de sel à commission,
 moyennant 2 par 100.
 Remises faites sans retard dans tous les cas.
 P. RIVARD,
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,
NÉGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE.
 MARCHAND EN GROS DE
THÉ, SIROP ET VIELASSE.
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de
 Messrs O'FELY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.
 CHAMP, SUTER & CIE., CADIZ.
 FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALL
 & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
 17 Rue St. Sacrement,
 MONTRÉAL, P.Q.

ALEX. McK. COWIE,
MARCHAND À COMMISSION
 No. 40 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.
PROVISIONS,
 GRAINS,
 FARINES,
 TABAC, Etc.
 Vendus à Commission

BUREAU D'AGENCE.

MR. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'in-
 former le public qu'il se charge de toutes espèces
 de **COLLECTIONS ET D'AGENCES**
 pour les compagnies, ainsi que du règlement des
AFFAIRES EN FAILLITES.
 BUREAU—No. 223 Rue Notre Dame, MONTRÉAL.
 Bonnes références.

Hotels.

HOTEL RIVARD,
 No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.
DES VOITURES transporteront les voyageurs des
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
 Table des mieux service.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Acool à 55 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & CIE.

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1898, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS,

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillation, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O. P.

ALCOOL 66 O. P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bieres INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon

SHERRY—POLAK, HERMOMOS-Y-Co.

XERES DE LA FONTEIRA.

PORT—BORGES DE CASTRO,

OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils recevront les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & CIE.,

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL.

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & CIE.,

TORONTO.

Marchands de Vins.

JOHN HOPE & CIE.,

Marchands-Commissionnaires

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " [Trois grappes].

250 " " [Trois grappes].

50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTRÉAL.

G. VERLAQUE,

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des côtes de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France).

Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747. Entrepôt à New York (Etats-Unis) et à Montréal (Canada).

Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Reçus par l'Arbutus :

CLARET PUR RAISIN.

VIN BLANC do,

COGNAC do, de plusieurs âges.

CHAMPAGNE de plusieurs prix.

LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE.

VERMOUTH.

MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIS & CIE.,

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par

VICTOR DUVIGNEAU.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

A. DUBORD & CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC & FUMER, à CHIQUER et EN POUFRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,

Nov. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P. Q.

HENRY & CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS, 271 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL, P. Q.

L. A. GLOBENSKY & CIE.,

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER. PIPES—IMITATION de PIPES—BOIS,

BLAGUES A TABAC.

POTS do. do.

CIGARES

En Gros.

342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS,

PEAUX.

HUILES, et

MARCHAND A COMMISSION.

505 Rue St. Paul,

MONTRÉAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR.

POUR PRÉSERVER DE L'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.

C'est le seul préservatif efficace qui existe.

En vente chez tous les marchands de chaussures.

LYMANS, CLARE & CIE.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASTIC.

IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES. PEINTURES DE COULEURS.

HUILES ET BOIS DE TEINTURES.

382, 384 et 386, St. Paul Street,

Montréal.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELL

339 & 341 Rue St. Paul,

BATISS DES SŒURS, MONTRÉAL.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHE, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c. MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTRÉAL.

REVUE COMMERCIALE

Pour la Semaine finissant le 17 Janvier 1872.

Contrairement à l'espérance dont nous nous étions bercés dans notre dernière revue, de la reprise immédiate des affaires, la huitaine qui vient de s'écouler a été des plus calmes. La hausse sur les farines et les céréales sur le marché anglais n'a eu aucun effet sur le nôtre et le calme que nous avons signalé depuis quelque temps s'est continué régulièrement. Les autres branches de commerce n'ont pas fait exception. Dans les comestibles on ne signale que le placement de 237 quarts de lard mess, inspection de novembre à \$15.50. Dans les farines quelques rares transactions sans grande importance. Dans les épiceries, culme plat, à l'exception d'une légère demande pour la métrasse de basse qualité pour le commerce local. Le retard des steamers transatlantiques, qui commencent à créer beaucoup d'alarmes, retarde le réveil du commerce de nouveautés et des *Dry Goods* qui n'attendent plus que l'arrivée des marchandises nouvelles pour accuser une reprise d'affaires. L'attention du public commercial est concentrée sur les délibérations de la Chambre de Commerce de la Puissance qui a commencé sa session régulière annuelle hier à Ottawa. Les lecteurs du *Négociant Canadien* trouveront dans les colonnes du journal les questions soumises par la Chambre de Commerce de St. Hyacinthe à la discussion de la Chambre de Commerce de la Puissance et ils auront *in extenso* dans le prochain numéro les discussions qui auront eu lieu pendant la session.

Les rapports financiers sont à l'ordre du jour, et l'augmentation du capital de nos institutions monétaires est le principal sujet de conversation des cercles de la finance. La Banque de Montréal augmente son fond capital de deux millions, et la Banque Jacques-Cartier d'un million. Les actions de la première sont émises à une prime de trente-six pour cent et de la seconde à une prime de cinq pour cent. Cette augmentation du capital de la Banque Jacques-Cartier lui permettra d'étendre le cercle de ses opérations, qui sous la direction de son habile caissier, ne peuvent qu'être des plus satisfaisantes tant pour les actionnaires que pour les pratiques de cette institution monétaire.

Il est rumored que la Banque Nationale va établir une succursale à Montréal.

La Compagnie du Télégraphe de Montréal a tenu une assemblée annuelle le 12 courant. Le principal résultat de l'assemblée a été l'adoption d'une résolution sanctionnant l'augmentation de 25 pour cent du stock de la Compagnie, afin de couvrir le déchet créé par le rétablissement d'anciennes lignes, la création de nouvelles et l'extension de celles déjà existantes et la construction de nouvelles bâtisses.

Le *Monetary Times*, dans son numéro du 12 courant, publie les noms des faillis dans la province d'Ontario pendant l'année 1871. Le nombre s'élève à 361.

L'importation de nouveautés (*Dry Goods*) au port de Toronto pendant l'année de 1871 se répartit comme suit :

	1870.	1871.
Marchandises en laine	\$1,463,842	\$2,618,021
coton.	1,439,258	1,748,718
Soieries	375,124	479,532
Articles de fantaisie.	466,515	577,851
	\$3,764,739	\$4,825,122

PORCS ABATTUS.—Les recettes de porcs abattus n'ont pas été considérables depuis le commencement de l'année et les prix se sont en conséquence bien maintenus. Les salaisons ne

sont que tout simplement occupées, d'abord ce que les recettes de porcs abattus ne sont pas sur une échelle assez considérable pour les occuper pleinement et en second lieu par ce que les prix sur les marchés de l'Ouest sont au-dessous des cours de notre place. On cote moyenne de 250 lbs \$5.55, 180 lbs. \$5.60 à \$5.65. Les salaisons dans les États de l'Ouest se continuent toujours sur une grande échelle. Le *Bulletin Commercial* de Chicago publie l'état suivant des salaisons jusqu'à la date du 8 courant avec un estimé pour la saison et un état comparatif des salaisons en 1871.

Etats.	Salaison jusqu'au 8 Janvier 1872.	Estime pour toute la saison.	Total des salaisons en 1871.
Ohio	653,219	1,149,000	666,669
Indiana	300,311	472,000	266,691
Illinois	1,062,621	1,112,591	1,178,289
Kentucky	311,718	312,268	280,450
Tennessee	397,230	423,000	321,170
Missouri	517,230	637,500	119,511
Kansas	22,500	25,500	21,391
Iowa	151,250	253,250	118,537
Wisconsin	137,213	278,000	214,000
Minnesota	69 0	183,000	8,900
Total.	3,257,012	4,236,191	3,388,591

Se répartissant comme suit :

PLACES.	Quantité	Estim.	Total	Prix par
	rateg	1872.	salais.	100 lbs.
Ch. Month, O.	564,000	660,000	509,000	\$12.50
Chillicothe, O.	6,750	6,750	12,500	1.0 à 1.25
Columbus, O.	1,000	7,500	8,250	4.00 à 4.25
Cadiz, O.	200	200	500	6.5 à 7.5
Dayton, O.	3,000	3,000	3,000	6.00 à 6.10
Hatton, O.	1,000	1,000	1,000	6.00 à 6.10
Hamilton, O.	3,000	3,000	3,000	6.00 à 6.10
Middletown, O.	3,000	3,000	3,000	6.00 à 6.10
Porsmouth, O.	7 0	1,000	1,000	6.00 à 6.10
Piqua, O.	3,500	3,500	3,500	6.00 à 6.10
Toledo, O.	3,200	3,200	3,200	6.00 à 6.10
Wilmington, O.	3,500	3,500	3,500	6.00 à 6.10
Xenia, O.	11,000	11,000	11,000	4.00 à 4.25
Zanesville, O.	1,500	1,500	2,200	6.00 à 6.10
Pittsburgh, Pa.	2,100	1,000	11,018	6.00 à 6.10
Harrisburgh, Pa.	2,200	3,000	2,200	6.00 à 6.10
Detroit, Mich.	18,000	26,000	31,528	3.50 à 4.25
Wheeling, W. V.	3,000	6,000	7,000	6.00 à 6.10
Ashland, Ind.	1,200	1,200	1,200	6.00 à 6.10
Bedford, Ind.	4,200	4,200	4,200	6.00 à 6.10
Crawfordsville, Ind.	3,500	3,500	3,500	6.00 à 6.10
Carlisle, Ind.	3,000	3,000	3,750	3.50 à 4.00
Delp, Ind.	21,000	21,000	12,000	6.00 à 6.10
Franklin, Ind.	20,000	20,000	10,181	6.00 à 6.10
Indianapolis, Ind.	120,000	125,000	103,000	4.20 à 4.25
Knightswood, Ind.	2,500	2,500	2,500	6.00 à 6.10
Kokomo, Ind.	4,500	4,500	6,500	6.00 à 6.10
Lafayette, Ind.	3,500	3,500	28,804	1.00 à 1.10
Muncie, Ind.	22,000	25,000	16,000	3.50 à 4.00
Mt. Vernon, Ind.	3,500	3,500	3,500	6.00 à 6.10
New Harmony, Ind.	3,000	3,000	6,378	1.00 à 1.25
New Castle, Ind.	1,200	1,200	1,678	6.00 à 6.10
Parsons, Ind.	1,100	1,100	1,100	6.00 à 6.10
Richmond, Ind.	25,000	25,000	26,000	1.50 à 1.25
Terre Haute, Ind.	19,200	20,000	33,271	6.00 à 6.10
Vernon, Ind.	100	250	700	6.00 à 6.10
Vincennes, Ind.	18,000	23,000	162,711	6.00 à 6.10
Wabash, Ind.	1,000	1,000	6,000	7.00 à 7.5
Washington, Ind.	1,100	1,100	6,100	6.00 à 6.10
Alton, Ill.	3,500	7,000	1,700	1.50 à 1.25
Bears-town, Ill.	600	1,100	3,000	6.50
Burr, Ill.	4,000	6,500	7,210	6.00 à 6.10
Chicago, Ill.	710,000	1,000,000	918,000	4.00 à 4.50
Carleton, Ill.	5,000	6,000	2,000	6.00 à 6.10
Daviesville, Ill.	2,600	2,600	3,500	6.00 à 6.10
Eureka, Ill.	8,000	11,000	10,000	6.00 à 6.10
Free-press, Ill.	3,500	4,000	5,253	3.50 à 3.75
Galena, Ill.	20,000	30,000	26,292	2.25 à 2.50
Graysville, Ill.	3,000	3,000	3,951	6.00 à 6.10
Jacksonville, Ill.	3,100	3,100	3,882	6.00 à 6.10
Lacon, Ill.	19,000	18,000	14,663	6.00 à 6.10
Mt. Vernon, Ill.	1,000	1,000	1,000	6.00 à 6.10
Few Boston, Ill.	1,200	2,000	2,000	3.00 à 3.25
Naples, Ill.	6,000	6,000	5,981	3.50 à 4.00
Olney, Ill.	6,000	7,000	5,876	6.00 à 6.10
Peoria, Ill.	75,000	85,000	88,000	3.50 à 4.00
Peoria, Ill.	3,000	10,000	9,100	6.00 à 6.10
Quincy, Ill.	15,000	65,000	54,900	3.25 à 3.75
Rock Island, Ill.	1,000	5,000	4,500	6.00 à 6.10
Springfield, Ill.	6,000	9,000	11,200	3.75 à 3.85
Warsaw, Ill.	7,000	9,000	7,694	3.50 à 3.75
Waukegan, Ill.	800	1,000	1,000	6.00 à 6.10
Henderson, Ky.	730	1,000	3,227	6.00 à 6.10
Hickman, Ky.	2,000	2,000	3,000	3.50 à 4.00
Louisville, Ky.	385,000	310,000	222,138	6.00 à 6.10
Maysville, Ky.	1,000	1,000	1,000	6.00 à 6.10
Murfreesville, Ky.	16,000	16,000	11,011	6.00 à 6.10
Uniontown, Ky.	5,700	5,700	3,500	6.00 à 6.10
Atlanta, Georgia	3,000	3,500	3,600	6.00 à 6.10
Chattanooga, Tenn.	1,500	500	3,200	4.25 à 4.75
Nashville, Tenn.	21,000	21,000	15,800	4.50 à 4.25
Shelbyville, Tenn.	7,000	7,000	4,500	6.00 à 6.10
Alexandria, Mo.	12,000	16,000	5,200	3.50 à 3.75
Camden, Mo.	7,000	7,000	5,000	6.00 à 6.10
Chillicothe, Mo.	3,000	3,500	6,500	6.00 à 6.10
La Grange, Mo.	1,700	2,000	4,800	6.00 à 6.10
Palmyra, Mo.	1,500	2,000	3,000	6.00 à 6.10
St. Louis, Mo.	305,000	300,000	33,500	4.00 à 4.15
St. Joseph, Mo.	88,500	110,000	71,500	3.50 à 3.75
Weston, Mo.	15,000	16,000	5,100	3.50 à 3.75
Leavenworth, Kan.	16,000	18,000	11,191	6.00 à 6.10
Duniphan, Kan.	4,500	6,000	7,800	6.00 à 6.10
Burlington, Iowa	10,000	15,000	9,960	3.50 à 3.80
Des Moines, Iowa	3,000	4,000	3,950	3.75 à 4.00
Des Moines, Iowa	33,000	45,000	11,511	6.00 à 6.10
Fastport, Iowa	4,200	6,000	2,500	6.00 à 6.10
Keokuk, Iowa	40,000	55,000	50,100	3.60 à 4.00
Maquokette, Iowa	8,000	14,000	5,011	6.00 à 6.10
Babula, Iowa	7,100	14,000	9,853	3.25 à 3.60
Sidney, Iowa	1,000	1,000	2,014	6.00 à 6.10
Fond du Lac, Wis.	1,000	1,000	1,000	6.00 à 6.10
Milwaukee, Wis.	150,000	275,000	241,000	4.00 à 4.25
St. Paul, Minn.	6,000	18,000	8,000	4.00 à 4.50

FARINE.—La spéculation n'opère pas et les transactions conclues sont sans importance. Le commerce local n'opère que pour ses besoins réguliers. Les cours ont quelque peu reculé. On cote à la clôture extra \$6.40; superfine No. 1 \$6.00 à \$6.05; No. 2 \$5.70 à \$5.75; forte pour boulangerie \$6.15 à \$6.30; en poche \$3.10.

Blé.—Pas de transactions. Nominal. MAIS.—Ventes sans importance. On cote 70c pour 56 lbs livrés sur les churs.

AVOINE.—Demande locale. 33c à 34c par 32 lbs.

Pois.—Quelques transactions ont été conclues de 86c à 87c par 66 lbs.

ORGE.—Nominal 55c à 60c par 48 lbs.

SEIGLE.—Ce grain manque sur notre place.

FARINE D'AVOINE.—On cote de \$1.75 à \$5 par quart et de \$2 à \$2.10 par 100 lbs pour provenance de la province de Québec.

BEURRE.—Affaires tranquilles. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours. Les qualités de choix sont toujours recherchées pour la consommation de 21 à 22c. Les qualités ordinaires sont négligées et cotées nominales de 14c à 15c; les qualités inférieures sont de défaut difficile à n'importe quel prix.

SAINDOX.—Demande locale de 10 à 10 1/2c.

LARD EX QUART.—La demande pour le lard en quart a été plus accentuée pendant la huitaine et nous notons le placement de 23 quarts mess de l'Ouest inspection de novembre à \$15.50. Le mess canadien est tenu de \$16 à \$16.25. La quantité offerte est très minime. On signale le placement de 100 quarts prime mess pour marché anglais à prix non divulgué. Les qualités inférieures sont entièrement négligées.

BOUF SALÉ.—Rien de nouveau à signaler. Aucune transaction conclue en conséquence de la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs.

POISSON.—Demande sans importance. Aucun changement à noter dans le prix.

BOIS.—Le marché est mieux approvisionné par les cultivateurs des environs de la ville. Les accapareurs du bois de chauffage sèment tout espèce de bruits dans le but de dissuader les fournisseurs à approvisionner le marché. Les cultivateurs feraient bien de ne pas accepter pour argent comptant le bruit que font circuler les accapareurs de combustible dans le but de maintenir les prix que se soutiennent difficilement en vue des recettes et la ramour qui a circulé que la Corporation distribuait le bois reçu par le chemin de fer à \$4.50 par corde est entièrement fausse et semée simplement dans le but d'empêcher les cultivateurs de faire compétition aux détenteurs qui tiennent leurs stocks à des prix ruineux pour la masse. Erable \$9.50 à \$10 par corde; merisier \$9 à \$9.50, hêtre \$8.50 à \$9; épinette \$5.50 à \$6. Les approvisionnements qui nous viennent par les cultivateurs trouvent placement environ un dollar en dessous de ce cours.

CHARBON.—Nos dernières marques sur ce combustible sont encore d'actualité. Quelques commerçants songent à faire venir du charbon anthracite par chemin de fer et nonobstant le haut prix du fret à cette saison de l'année, il est probable que les approvisionnements qui nous arriveraient trouveraient placement immédiat en laissant d'assez bons profits. On cote charbon Lehigh on Lackawanna \$12 par tonneau, écossais à vapeur \$10 à \$11.

MARCHÉ DE BOSTON.

AVOINE.—Les recettes pendant la semaine ont été de 28,675 minots. Le marché clôturait

ferme avec bonne demande régulière pour la consommation à 55c.

GRAINE DE LIN.—Vente d'environ 1,700 sacs et 1,500 poches en magasin à \$2.12½ un comptant par 22 lbs et 3,000 sacs à prix non divulgué. A New-York les ventes ont été d'environ 23,000 sacs, de \$2.25 à \$2.30 par 56 lbs.

BEURRE.—Demande régulière pour qualité de choix clôturant à la hausse. New York et Vermont strictement de choix 32c à 35c, bon ordinaire 27c à 33c, moyen à ordinaire 14c à 22; inférieur 9c à 11c.

VOLAILLES.—Les lots désirables de bonnes volailles sont rares et les prix pour ces lots sont fermes de 14c à 16c par dindons de l'ouest, 16c à 17c pour ceux du nord, 12c à 14c pour poules et 14c à 16c pour choix. Les oies trouvent preneurs de 8c à 11c par lb.

FOIN.—Marché ferme. Le stock de foin de bonne qualité est très réduit et les prix que nous signalons s'obtiennent facilement. Provenance du Canada et du Vermont \$34 à \$37 piastres par tonneau pour choix et \$27 à \$30 pour inférieur, et \$32 à \$34 pour mil de l'ouest. Paille de New-York \$30 à \$33 par tonneau.

POISSON.—Le marché n'a subi aucun changement pendant la huitaine et les prix restent les mêmes avec affaires régulières. Morue sèche St. George \$5.50; grande morue de banc \$4.50 à \$5 petite et moyenne \$3.50 à \$4. Maquereau No. 1 \$11.50 à \$12 par quart; Shore No. 1 \$15 à \$16; No. 2 Bay \$8 à \$8.50 et Shore No. 2 \$9 à \$10; No. 2 \$6 à \$7 pour moyen à gros. Le hareng saur en grand lot 15c à 18c pour No. 1 et 20c à 22c pour sealed.

CAFÉ.—Le marché est très ferme par continuation avec bonne demande régulière à des cours fortément en hausse. Les ventes de la semaine comprennent 500 poches Singapore Java, et 800 poches Java, quelques petites parties Rio et quelques autres sortes. La barque *Craig Eben* parti mercredi en destination d'Anvers avait dans sa cargaison 118,000 lbs de café du Cap reçu ici il y a à peine quelques semaines et qu'on rapporte avoir été vendu à 14½ en or et en douane. Le marché de New-York se continue ferme avec fortes transactions. Les ventes depuis quelques jours embrassent 7,050 sacs Rio; 26,776 poches Java et 2,286 sacs Maracaibo, le tout à prix tenu secret. A Baltimore on rapporte le placement de 5,500 sacs Rio à prix non divulgué. Les Cafés des Indes Orientales et occidentales étaient très fermes dans ces deux dernières places et on signalait un courant d'affaires très actif de seconde main. On cote Java 24c à 25c; Moka 34c; Rio 20½c à Porto Cabello 20c à 20½c en or; Maracaibo 21c; Maville 20c et St. Domingue 20c à 21 en papier.

FRUITS.—Les raisins de Malaga sont fermes et les ventes de sur couche sont libérales à \$3.25 et \$3.75 pour loose muscate.

HUILE.—On signalait une bonne demande pour l'huile de lin avec placement à 75c. L'huile de lard est calme avec demande régulière de 78c à 90c par gallon pour extra Western et Boston, et 58c à 70c pour Nos. 1 et 2. Les huiles de poisson varient de 55c à 67c par gallon.

MELASSE.—Affaire régulières. Vente de 100 tonnes Cienfuegos à 35c et quelque partie, Nouvelle-Orléans de 55c à 58c. Les cotes des autres qualités sont de 20c à 25c par gallon pour *Fart*, 25c à 30c pour terrée et 30c à 45c pour Moscovade.

DROGUES.—Marché ferme sans changement. Les bois de teinture sont en bonne demande. On cote bois de St. Domingue en billes \$12 à \$18.50, bois de Lima \$60 à \$65.

COTON.—Les recettes totales au port de Boston pendant la huitaine ont été de 9,480 balles contre 5,815 balles l'année dernière—augmentation cette année 3,665. Le marché a été très excité pendant la semaine qui vient de s'écouler avec des cours en hausse et une légère demande de la part des fabricants qui se tiennent à l'écart. Les nouvelles des ports méridionaux sont toujours défavorables, tandis que celles de Liverpool sont très encourageantes. Le marché clôturait très ferme avec tendance à la hausse et une bonne demande régulière par les spéculateurs qui ont opéré modérément pendant la semaine. On cotait à la clôture middling 21½c à 22½c; low middling 51c à 21½c; good ordinary 20½c à 21½c, et ordinary de 18½c à 19c pour Upland et Golfe.

CIRCULAIRE PRIVÉE DE J. LAVELLO. Rue de Rome, 99.

MANSELLLES, Jeudi 21 décembre, 1871.

Ainsi qu'on peut le voir en tête notre circulaire, les arrivages depuis quelques jours, sont de peu d'importance. Le temps n'est pas favorable, nous le regrettons en quelque sorte, parce que nous aurions préféré des arrivages échelonnés à une simultanéité d'arrivages considérables, comme cela vient d'avoir lieu en Angleterre. Quoique, d'un autre côté, le retard donne toujours plus de temps et de moyens à l'importation pour soutenir convenablement la marchandise. En effet, si le gros des arrivages n'avait lieu qu'après les fêtes, l'importation aurait le temps d'ici là de se dégarer, d'une manière on d'autre, du blé qui est encore à bord, et évidemment elle serait plus à l'aise pour soutenir les chargements qui ne feraient que d'arriver.

À la côte d'Angleterre, il vient d'arriver, en quelques jours, 138 chargements, dont 79 de blé. Le marché est nécessairement ahuri par un si grand nombre d'arrivages.

Ici nous avons beaucoup de calme dans les affaires et dans les prix. Et comment pourrait-il en être autrement alors qu'il nous arrive du calme de l'intérieur, de l'étranger, de partout! Cependant le calme de notre place n'est que relatif, et les prix, dans les circonstances difficiles que nous traversons, sont encore relativement assez bien tenus. C'est que les détenteurs, et en cela ils ont raison, n'ont pas perdu tout espoir dans l'avenir, et ils soutiennent leur marchandise aussi bien qu'il est possible de le faire. Personne ne saurait préjuger le résultat de la récolte prochaine, et, pendant l'hiver, des éventualités de nature à changer un peu la situation en faveur des détenteurs de blé pourrait bien se produire.

En graines oléagineuses, rien de nouveau. Les huiles d'olive, lampantes ou à fabrique, sont très-fermes, mais sans changement de prix.

Les dépêches de Londres qui nous arrivent à l'instant annoncent que par suite des derniers arrivages le nombre de chargement en vente s'élevait à 108.

HUILES DE GRAINES.—Nous n'avons aucun changement à signaler sur les huiles qui restent fermes à la cote pour toutes les qualités.

HUILES D'OLIVES.—Toujours même tenue sur le disponible et toutes les époques à livrer; mais affaires presque suspendues par suite de l'attente du droit sur les matières premières.

L'opinion reste, en tous cas, à la hausse par les nouvelles de tous les pays producteurs qui annoncent de faibles récoltes et cotent des prix très élevés.

On cote: disponible, 66 à 67; 3 ters mois, 68.

2e trimestre, 68.50; 3e trimestre, 69; 4e trimestre 70.

En sortes comestibles, on a vendu: 60 fut. Bari A, de fr. 168.80 à 171.84 l'hect. à la consommation.

50 fut. Var, mangeable de fr. 119 à 112.90 l'hectolitre, entropôt d'octroi.

SPIRITUEUX.—Point de changement. Cette semaine très peu d'affaires se sont traitées. Les beaux vins seulement restent avec beaucoup de fermeté à nos cours.

TANNERIES.—Situation toujours ferme pour la marchandise, que nos fabricants abordent néanmoins malgré son prix élevé et vu les demandes qui leur sont faites.

DRUGERIES - Cochenille.—Le vapeur *Africa*, arrivé hier des Canaries, nous a apporté en nouveau renfort d'environ 400 sacs composés généralement de marchandises noires et argentées; les cochenilles grises nous font, par continuation, défaut: les cours de cette mouche sont sans changement, de fr. 6.80 à fr. 7.25 le kil., pour noires et argentées; de fr. 7.5 à fr. 8.50, pour la Zaccatille, le tout suivant mérite.

Gomme arabique.—Nous avons appris quelques ventes à fr. 200 les 100 kil., pour type tendre, et fr. 195, pour type dur; la position de cet article continue d'être très bonne.

Galles noires et vertes et graines jaunes de Perse.—Aucune transaction à signaler; ces deux articles de teinture restent délaissés depuis longtemps.

Indigo Madras.—L'on annonce pour aujourd'hui une vente publique de 30 caisses, ainsi que de 120 barils *Gomme saoudarague*; dont nous ferons connaître les résultats dans notre prochaine.

Crème de tartre.—Toujours même rareté et réserve de la part de nos fabricants des ventes à livrer, en présence des hauts prix demandés pour les matières premières; le cours de ce produit est de fr. 212 à fr. 215 les 100 kil.

BOIS ET BOUILLONS.—Nous avons eu cette semaine la vente aux enchères de 400 stères poutres sapin de l'Adriatique, à fr. 43 le stère, et de 2000 planches pajolo sapin, à fr. 26 25 la douzaine.

MORUES.—La presque totalité de la cargaison de la "Mesange" que nous avions signalé comme poisson de Saint-Pierre, laissant beaucoup à désirer pour la qualité, a été vendue, le 12 courant, aux enchères publiques, environ 400 qx métriques, dans les prix de fr. 35 à 56 les 100 kil., et le prix inférieur de fr. 9 à fr. 20. Le petit poisson de la Côte s'écoule lentement au prix de fr. 75 à 80.

D'après des renseignements sûrs il est attendu encore deux navires venant de Saint-Pierre.

23 Décembre 1871.

Nous n'avons aucun changement à signaler, si ce n'est que le temps s'est radouci et a tourné à la pluie d'une manière complète. Hier il n'a pas cessé de plouvoir toute la journée, et ce matin, il ne pleut pas, mais le temps est toujours à la pluie.

Le calme continue sur les blés avec une légère réduction dans les prix. Cela n'a rien de surprenant parce que nous sommes désormais dans les fêtes et que, d'ailleurs, cet état de choses est général dans ce moment. Les détenteurs, du reste, paraissent avoir confiance dans l'avenir et font bonne contenance.

La manière plus ou moins faible ou plus ou moins énergique dont le marché de Londres va résister au poids des arrivages considérables qui viennent d'avoir lieu à la côte peut exercer naturellement de l'influence sur le continent eu

général et sur notre marché en particulier. L'abondance de la monnaie et le taux si bas, de l'escompte en Angleterre, nous font espérer que le commerce anglais se tirera avec bonheur de ce pas difficile. Cela nous donnerait de l'énergie et nous ferait attendre, avec plus de courage, des temps meilleurs.

Paris, 14 décembre 1871.

CÉRÉALES.—Nous avons exposé plus d'une fois, depuis le commencement de la campagne, les difficultés qui pèsent sur les affaires en général, et particulièrement sur le marché aux farines de Paris. La pétrole de froid que nous venons de traverser montre une fois de plus combien ces causes de stagnation sont puissantes, puisqu'un froid anormal de vingt degrés centigrades au-dessous de zéro a été impuissant à ramener les huit-marques à 88 fr.

Il est vrai qu'il n'y avait pas de craintes sérieuses à concevoir. L'épaisse couche de neige tombée le 7 décembre a mis les jeunes blés à l'abri de la gelée des nuits suivantes. Or, comme l'ensemencement et la levée s'étaient accomplis dans d'excellentes conditions; que la neige avait été précédée d'une température sèche et peu rigoureuse, on n'avait pas à redouter les désastres de l'hiver dernier.

Néanmoins, on connaît l'influence traditionnelle du froid sur les cours, et avec les dispositions d'une partie de la place, une hausse de 5 fr. n'aurait rien eu de surprenant. Il est vrai que le dégel ne s'est pas fait attendre, et que, dès lors, le marché devait retomber dans son calme des mois précédents.

Il est douteux qu'il en sorte maintenant avant un mois d'ici. Nous croyons même que cette période ne prendra pas fin aussi vite, la situation ne devant, selon toute vraisemblance, se modifier sensiblement avant le mois de mars. D'ici-là, en effet, à moins d'un retour rigoureux du froid, on ne peut guère prévoir le changement capital.

Les expéditions de l'étranger sont suspendues, mais nous sommes largement en mesure d'en attendre la reprise, et nous savons qu'aussitôt les mers libres de glaces tous les pays de production chargeront à destination de Marseille ou du Havre. Ajoutons que les pays voisins sont pourvus comme nous, nous n'avons à attendre ni à redouter les demandes de la Belgique, de la Suisse, de la Hollande, de l'Italie ni de l'Espagne.

La crise partie monétaire, partie financière que nous traversons aura-t-elle pris fin? Il est permis d'en douter. Un déplacement colossal et anti-économique de plusieurs milliards ne s'accomplit pas, sans entraîner avec lui un trouble considérable et de longue durée. Il faudra donc un certain temps à la spéculation pour retrouver toute l'élasticité de ses ressources et de son crédit.

Il est aussi une autre question dont il est impossible de ne pas tenir compte, nous voulons parler de la politique, etc.—*Echo agr.*

Anvers, 20 décembre.

Cafés.—La demande pour cet article reste par consommation bonne, à des prix de plus en plus fermes; plusieurs centaines de sacs, diverses sortes, ont eu acheteurs de secondes mains.

Huiles.—Nous connaissons la vente de 3500 kil. huile d'olive à fabrique de Messine, au prix en baisse de fr. 126 par 100 kil.

Laines.—Marché ferme par continuation. On a vendu aujourd'hui 140 balles Plata, ancienne

toute, et 35 balles Buenos-Ayres, nouvelle toute.

IMPORTATIONS

Par steamer *Moravian* venant de Liverpool à Portland, G. Graham, capitaine:—ordre 1 ancre; C. & B. Everett 3 caisses; Daniel & B. 9 do; Everett & B. B. A. do; Wright & Cie. 16 colis; Vassie & Cie 9 quarts; Francis & Son 4 caisses; K. McMillan 1 do; Larmonth & Son 2 do; J. Turner 68 colis; J. C. W. Harrison 99 boîtes thé; J. Fellows 5 caisses; Robertson & Son 3 colis; G. Abbot 2 caisses; C. Bailey 12 quarts; Waddell & Cie. 2.013 barres fer; J. Emerson 100 caisses; Portland Company 78 barres fer; ordre 1 caisse; Gillespie, Moffatt & Cie. 200 caisses. J. Sanders 1 caisse. Joseph & Cie. 6 colis; T. Laficain 1 caisse; Ramsay & Son 2 do; ordre 1 do; Lally & Cie. 2 colis; W. Phillips 130 boîtes thé; Linton & Cooper 1 caisse; Watkins & Cie. 5 do; Cramp & Cie. 50 boîtes; Ross & Cie. 39 boîtes thé. Ordre 2 caisses; Dredge & Cie. 2 caisses; Tress & Cie. 4 colis; J. Palmer 32 boîtes; Marler & Cie. 5 caisses; Kerry. Bros. & Cie. 2 do; ordre 28 do; Swain & Cie. 1 do; W. & B. Francis 32 paquets acier; Winks & Cie. 5 caisses; Crathern & Cie. 42 boîtes 6 colis; Darling & Cie. 7 colis; T. E. Jaques 150 plaques d'acier, 2 colis; Campbell & Cie. 5 ballots; Fleming & Cie. 58 poches; O'Brien & Cie. 7 colis; E. Johnston & Cie. 9 do; Gault, Bros. & Cie. 22 do; Garland, M. & Cie. 18 do; D. Arnolt 7 do; Munro & Cie. 1 caisse; McKeldie & Cie. 8 do; Sutherland & Cie. 11 do; McKay & Cie. 12 do; Walker & Son 1 do; J. Johnston 15 colis; Hall & Cie. 22 do; Charlesworth & Cie. 3 ballots; Hutton & Cie. 1 caisse; Dawson Bros. 8 do; H. & H. Merrill 3 ballots; Kirtosk & 6 caisses; Ascher & Cie. 5 caisses; Bollhouse & Son 483 plaques, 213 barres fer; R. Hume 2 poches; Rankin & Cie. 1 caisse; Robertson & Son 2 do; Perrier & Cie. 14 colis; Campbell & Son 20 do; P. Rooney 19 do; W. & F. Rooney 23 do; Cunningham Bros. 25 do; W. & L. Samuel 40 do; R. J. Coghlin 3 do; Hughes Bros. 33 do; T. Hart 1 quart; Brunelle & B. 3 colis; T. Mathers 4 caisses; Hodgson & M. 4 colis; Young & McNaughton 3 do; Rose & Cie. 1 caisse; A. Rout 1 do; Richardson & Cie. 1 do; A. Mout 1 do; H. Tohas 1 do; Green & Son 1 caisse; Fabre & Gravel 1 do; A. & C. Amos 8 do; N. S. Whitney 2 do; G. & H. Thompson 3 colis; H. & A. Levy 1 caisse; Fleming & Cie. 14 colis; T. Summers 2 do; R. McPhieal 1 do; A. Nordheimer 1 caisse; Rev. P. Venderbergon 1 dh; Kerry Bros. 6 do; ordre 10 sacs; M. Trester 3 caisses; Emmanuel & Cie. 20 do; Darling & Cie. 2 do; H. & A. Levy 1 do; Currie & Cie. 31 rouleaux laiton; Molson Bros. 20 quarts; T. Ritchie 200 boîtes thé; J. Hope & Cie. 10 caisses; Glover & Fry 2 colis; Toop & Cie. 2 caisses; Graham & Cie. 8 ballots; W. Evans 12 colis; Brady & H. 19 caisses; Riddell & Cie. 3 do; Logan & Cie. 7 ballots; Fisher & Son 1 do; Shorey & Cie. 3 colis; Kennedy & J. 12 do; McArthur & Son 20 barils; Field & D. 3 colis; Davidson & Son 2 co; Wood & L. 272 barres fer, 100 essais; ordre 4 ballots; Rice & Son 54 colis; T. Bryson 2 caisses; ordre 1 caisse; Campbell & Cie. 2 do; Evans, Mercer & Cie. 4 colis; Can Bank of Commerce 104 ballots; R. McKenzie 1 quart; J. Lovell 8 boîtes; J. Hope & Cie. 24 colis; B. Hunt 25 sacs; Stephen & Cie. 21 ballots; Nield & Cie. 6 colis; W. Warwick 4 caisses; Lochart & Cie. 1 do; Garneau & Frère 1 do; Dolbec & Cie. 4 do; Compagnie manufacturière de Cornwall 113 colis; Robertson & Cie. 2 ballots; Samson, L. & Cie. 15 colis; R. Hay 1 caisse; Wolf & Cie. 2 do; Crathern & Cie. 2 quarts; Snowdon & Cie. 3 colis; McPherson & Cie. 1 ballot; R. Sharpley & Cie. 1 colis; Thomas & Cie. 136 do; Frothingham & W. 264 barres, 20 plaques fer; Moore & Son 234 barres fer; Gordon, McKay & Cie. 25 colis; McIntyre D. & F. 20 do; T. Fraser 1 caisse; ordre 50 colis; McAdams & Cie. 4 quarts; Crombie & Cie. 15 ballots; Stirling, McC. & Cie. 3 caisses; Moodie & Son 1 do; Gilmour & Cie. 1 do; Stirling, McCall & Cie. 3 colis; Boy & Cie. 1 caisse; Davies & Cie. 18 do; Meehan & D. 2 do; Darling & Jordan 3 do; ordre 22 do; Bouchard, L. & Cie. 1 do; A. Murphy 1 do; Goldstein & Cie. 1 do; Mullarky & Cie. 4 do; Fogarty Bros. 1 do; Bradley & H. 1 ballot; Chinic & Beaudet 930 plaques fer; Benning & B. 1 ballot; Christie 6 colis; J.

Evans 1 ballot; McDouough & J. 1 do; Lyman & Clare & Cie. 2 caisses; Dawson & Cie. 8 do; Galarneau & Cie. 3 do; McLaren & Cie. 7 do; T. Samuel 17 do; N. & S. Whitney 7 ballots; S. H. & J. Moss 3 caisses; J. Brown 1 do; Frothingham & W. 60 boîtes acier, 15 colis; Stevenson & Cie. 28 do; C. Ferns 1 caisse; McIntyre, D. & F. 16 colis; Wilson & H. 6 do; R. Von Norman 19 ballots; McKenzie & Co. 60 colis; D. Ryerson 4 caisses; McNeer & W. 2 colis; Wileork & Co. 2 do; J. Jenkins 1 bande; J. Coristine & Co. 1 caisse; J. Robertson 10 do; Gillespie & Co. 10 do; G. Denholm 1 do; Fraser & G. 21 tonneaux fonte en guise; Bryce, McM. & Co. 198 colis; McGee & R. 3 caisses; J. Prittie 1 do; Sinclair, J. & Co. 1 do; Coristine & Co. 1 do; J. Mathewson 73 colis; A. Wilson 1 tierçon; Childs & Co. 125 boîtes fruits; Douglass & Co. 40 boîtes thé; S. H. Thompson 53 do; G. R. Fabre 10 quarts; Walker & Co. 2 do; Neild & Co. 5 do; W. Gudwin 1 boîte; Atkinson & Co. 6 colis; Burrell & Co. 6 ballots; M. Duffield 1 boîte; J. Robertson 1 caisse; H. Smith 2 do; Robertson & Co. 150 boîtes, acier 6 caisses; J. Robertson & Co. 1 quart 5 ballots acier; Morland, W. & Co. 1 quart; Waddell & Co. 13 ballots acier 2 caisses; Holland & Co. 6 colis; D. Ansell 7 caisses; Whalley & W. 6 do; Loob & Co. 1 valise; Copp & Co. 1 caisse; Stevenson & Co. 1 do; Quebec Rubber Co. 1 do; A. Prevost & Co. 5 colis; Mitchell & Co. 25 boîtes thé; Foley & Son 2 caisses; Black & F. 18 colis; Agent G. T. R. 1 boîte; Smith & L. 1 caisse; Whitehead & Co. 6 do; Simpson & W. 2 quarts; Ordre 29 do, 8 enclumes, 31 quarts; Can. Rub. Co. 6 caisses; F. & G. Perkins 81 boîtes thé; W. & D. Yule 9 do; Ogilvy & Co. 16 do; G. Desbarats 1 caisse; N. Sparrow 1 do; Ordre 1 do; Ireland G. & Cie. 3 quarts; Davidson & Son 60 paquets fer, 1 quart; Currie & Cie. 160 tubes; Ordre 32 boîtes thé; L. O. Howell 50 caisses; Département de Milice, 14 boîtes; Ministre des Travaux Publics 1 caisse; R. Lewis & Son 4 quarts; Bruce & Cie. 1 caisse; J. Thompson 1 do; G. W. Ross 8 colis; Currie & Cie. 5 caisses; Clayton & Cie. 2 do; R. Lewis & Son 3 quarts; Claxton & Cie. 2 colis; Ogilvy & Cie. 12 do; Robertson, S. & Cie. 73 do; Ronfraw & M. 1 caisse; Crathern & Caverhill 100 balances; Ordre 24 colis; Logan & Cie. 1 caisse; Bond & Cie. 4 caisses; J. McWhelan, 1 do; McCready & Cie. 1 do; Express 302 boîtes.

STATISTIQUE DE L'IMPORTATION.

Nous extrayons les chiffres suivants du rapport du Chef du Bureau des Statistiques du Commerce et de la Navigation:

Il a été importé et présenté sur les différents marchés des Etats-Unis, pendant l'année financière expirée au 30 juin 1871, pour \$518,753,518.32 de marchandises étrangères, sur lesquelles les droits perçus se sont élevés à la somme de \$265,446,673.32.

Le port de New-York a reçu pour sa part la valeur de \$340,938,507, et a payé \$139,227,299.17, de droit d'entrée.

Parmi les principaux articles de production étrangers, entrés dans la consommation de ce pays-ci, nous voyons le coton manufacturé figurer pour \$26,587,994.71, et acquitter pour \$10,773,832.48 de droits; les soies brutes et manufacturées, pour \$31,036,252.02; droits, \$17,965,819.85 les laines et manufactures de laines et de lainages pour \$52,766,068.37; droits, \$33,539,475.95; le lin, la toile, etc., pour \$19,235,959.55; droits, \$6,475,953.72; cuirs secs et peaux, \$13,431,781.27; droits, \$1,343,178.13; cuirs manufacturés et non manufacturés, \$19,522,155.34; droits, \$3,839,679.50; thé, \$14,274,488.67; droits, \$5,322,994.62; café, \$29,428,698.27; droits, \$10,969,098.77; sucre-confiserie, jus de canne et melasses, \$70,802,298.69; droits, \$32,525,120.11; esprits de vins, \$7,831,292.96; droits, \$8,332,078.27. (Les droits s'élevaient à \$600,805.31, au delà de la valeur des marchandises importées.) Fer et acier, manufacturé et brut, \$42,256,119.68; droits, \$18,658,683.95.

Ces chiffres inattendus, les Etats-Unis ont importé l'année dernière pour \$6,555,192 de planches, et pour plusieurs centaines mille dollars de bois de construction et de bois de chauffage. Il est clair que le défrichement a été trop grand train depuis plusieurs années.

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTRÉAL

*Denrées Coloniales, Produits Européens et
Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par
cuisson ou forte quantité. Les acheteurs en petites
quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux
prix cotés, mais à payer une légère avance pour
couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assu-
rance, &c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAPÉ VERT—

Rio, ordinaire..... par lb.	\$ 15	à	17
" bon.....	16	à	18
" choix.....	17	à	19
St. Domingue.....	19	à	21
Costa Rica.....	17	à	19
Jamaïque.....	17	à	19
Laguayra.....	19	à	21
Maracaibo.....	20	à	22
Ceylan.....	20	à	22
Java.....	23	à	25
Mocha.....	30	à	35

CHOCOLAT—

Epps & Cie..... par lb.	\$ 40	à	50
Fry.....	35	à	40
Monier.....	15	à	50
CACAO..... par lb.	30	à	37

CHICORÉE—

Barry..... par lb.	\$ 10	à	12
Taylor.....	10	à	12

CHANDELLE—

Spermacétique de Belmont..... par lb.	\$ 22	à	24
Paraffine.....	27	à	28
Française.....	23	à	25

CIRAGES—

Day & Martin, bout..... par douz.	2 80	à	3 00
" 1/2 bout.....	1 00	à	1 75
Americain, No. 1.....	24	à	25
" No. 2.....	20	à	30
" No. 3.....	37	à	40

CIGARES—

Allomands..... par 1000.	12 00	à	17 00
Havane.....	30 00	à	60 00
Cheroot de Manille.....	24 00	à	27 50

DROGUES & TEINTURES—

Alun..... par 100 lbs.	2 30	à	2 50
Arrowroot..... par lb.	20	à	35
Acide Muriatique.....	5	à	25
Acide Oxalique.....	30	à	32
Acide Sulfurique.....	31	à	5
Borax.....	20	à	21

Bi Carbonate de Soude, par baril

de 112 lbs.....	5 00	à	5 20
Bois de Campêche..... par 100 lbs.	2 25	à	2 50
Bois de Nicaragua.....	2 25	à	2 50
Crème de Tartre, cristaux..... par lb.	23	à	27
" moulue.....	25	à	30
Couperose..... par 100 lbs.	1 00	à	1 25
Chlorate de Chaux.....	3 75	à	4 00
Cauphre..... par lb.	45	à	50
Cochonille.....	75	à	85

Extrait de Bois de Campêche

Do. lbs.....	10	à	12
Do. 1/2 lbs.....	13	à	15
Do. 1 lbs.....	14	à	15
Garance..... par lb.	85	à	100
Indigo de Madras.....	75	à	90
" Manille.....	75	à	90
Gomme Arabique, lere.....	35	à	40
" 2nde.....	30	à	35
" Copole.....	12	à	15
" Shellac.....	35	à	45
Sonné.....	30	à	30
Sel Epsom.....	25	à	4
Soufre en Fleur.....	4	à	3
Soufre en Canon.....	4	à	3
Sel de Soude..... par 100 lbs.	1 75	à	2 00
Salpêtre..... par baril.	11 00	à	12 00
Vitriol Bleu..... par lb.	6	à	7

EPICES—

Cannelle..... par lb.	32	à	35
Clous de Girofle.....	8	à	9
Gingembre d'Afrique.....	12	à	14
" Jamaïque.....	15	à	17
" Do.....	1 60	à	1 70
Muscade.....	1 10	à	1 25
Moutarde de Wix.....	17	à	20
" do. bout..... par douz.	4 40	à	4 50
" do. 1/2 do.....	2 40	à	2 75
" de Taylor..... par lb.	17	à	20
" Keen.....	17	à	20
" Colman.....	17	à	20
" Française..... par douz.	2 00	à	2 25
Piment..... par lb.	7	à	8
Poivre noir.....	16	à	16
" blanc.....	30	à	32
" de Cayenne.....	15	à	17

EMPOIS—

Satin de Berger, 1 lb..... par lb.	\$ 11	à	13
" do. 1 lb.....	11	à	13
" do. 1 lb.....	11	à	13
" do. de Riz, 1 lb.....	11	à	13
" do. 1 lb.....	11	à	13
" do. 1 lb.....	16	à	17

FRUITS—

Amandes du Languedoc..... par lb.	\$ 13	à	14
" Do.....	16	à	17
" Provence.....	10	à	11
" Princesse.....	18	à	20
" Tarragone.....	13	à	14
" Stelle.....	11	à	12

Dates.....	7	à	8
Figues de Smyrne.....	12	à	15
" do. Malaga.....	7	à	8
Noix de Brésil.....	Manquant.		
" do. Granoble.....	Manquant.		
" do. Cahors.....	Manquant.		
" do. Bordeaux.....	Manquant.		
" do. Noisettes de Saxe.....	3	à	8
" do. Barcelone.....	3	à	8
Prunes d'Ente..... par bozal.	55	à	1 25
" do. de Turquie..... par lb.	7	à	8
Raisins sur couche..... par boite.	2 30	à	2 50
" do. do.....	1 25	à	1 30
" do. do.....	75	à	80
" do. London Layers..... par boite.	3 25	à	3 30
" do. Soleil.....	64	à	73
" do. Corinthe..... par lb.	64	à	73
" do. Valence.....	7	à	7
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	à	3 00
" do. à l'Eau de Vie.....	3 00	à	4 00

HUILE D'OLIVE—

Bacigalupi, bout..... par caisse.	2 80	à	3 00
" Do.....	3 25	à	3 50
Barton & Guestier, bout.....	7 50	à	8 00
" Do.....	8 50	à	9 00
Puget.....	2 80	à	3 00
" Do.....	3 25	à	3 50
Possel.....	2 75	à	3 00
" Do.....	3 25	à	3 50
" do.....	4 00	à	4 25
Plagniol.....	3 00	à	3 25
" do.....	3 30	à	3 40
" do. en fûts.....	1 05	à	1 20

MELASSE—

Barbade..... par gallon.	37	à	40
Centrifuge.....	24	à	24
Cuba.....	24	à	25
Demerara.....	35	à	35
Moscovado.....	32	à	35
Nouvelle Orléans.....	Manque		
Porto Rico.....	35	à	37
Terrée.....	20	à	21

MARINADES—

Cross et Blackwell..... par douz.	2 60	à	2 70
Joyce.....	1 80	à	1 90
Thin.....	1 80	à	1 90
Pigott.....	1 70	à	1 80

PATES—

Vermicelle de Marseille..... par lb.	11	à	12
" Bordeaux.....	11	à	12
Macaroni Marseille.....	11	à	12
" Bordeaux.....	12	à	13
Sagon.....	5	à	6
Tapioca.....	7	à	12

RIZ—

De Patna..... par 100 lbs.	Manque.		
Rangoon.....	4 35	à	4 40
Aracan.....	4 40	à	4 50

SAVON—

De Castille..... par lb.	8	à	9
Brown Windsor.....	14	à	18
Liverpool.....	3	à	4

SUCRES—

Centrifuge..... par lb.	94	à	94
Moscovado.....	9	à	91
De Cuba.....	91	à	94
Demerara.....	Manque.		
Porto Rico.....	91	à	94
Raffiné Beccanis.....	91	à	94
" Anglais blanc.....	111	à	111
" on morceaux.....	121	à	121

SEI—

Fines de Liverpool..... par sac	75	à	82
Fin.....	70	à	75
Factory Filled.....	1 40	à	1 50
Fin de Table..... par douz.	1 20	à	1 30
d'Hyères..... par minot	Manque.		

THE—

Gunpowder..... par lb.	80	à	90
Extra fin à choix.....	65	à	80
Bon ordinaire à bon.....	45	à	65
Commun à bon.....	45	à	65

IMPÉRIAL—

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	75
Bon ordinaire à bon.....	55	à	65
Commun à bon.....	35	à	55

YONGE HYGON—

Extra fin à choix..... par lb.	80	à	90
Bon ordinaire à bon.....	60	à	80
Commun à bon.....	40	à	60

HYSON—

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

JAPONAIS—

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	65
Commun à bon.....	40	à	50

TWANKAY—

Bon ordinaire à bon..... par lb.	35	à	45
Commun à bon.....	27	à	35

SORCHONG AND CONGOU—

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	80
Bon ordinaire à bon.....	45	à	65
Commun à bon.....	35	à	45

COLOGNE—

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

VINAIGRE—

De Bordeaux..... par gallon.	85	à	37
" Marseille.....	32	à	37
" Malt.....	37	à	40
Böhlman..... par cruche.	1 50	à	2 00

DIVERS—

Bleu de Cooney, billes..... par lb.	14	à	17
" do. boutons.....	13	à	16
" do. Victoria Laundry.....	12	à	13
Briques de Bath.....	27	à	30
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	Manquant.		
" do. Anglaise à bière.....	6 25	à	6 50
" do. Champagne do.....	Nominal.		
" do. Anglaise à porter.....	6 00	à	6 25

Avis..... par lb.	121	à	13
Bouchons à Bière..... par grosse.	25	à	35
" do. à Soda.....	35	à	40
" do. à Vin.....	65	à	1 00
Colle forte Anglaise..... par lb.	15	à	17
Picelle de couleur.....	22	à	30
Homard de Lewis..... par douz.	1 90	à	2 00
" do. Winslow Jones.....	1 70	à	1 80
Grains de cheneris..... par lb.	3	à	4
" do. cheneris.....	4	à	5
Gelatine de Cox, No. 1..... par douz.	1 00	à	1 10
" do. No. 2.....	1 50	à	1 60
" do. No. 3.....	1 90	à	2 00
Mine de Poêle..... par grosse.	2 10	à	2 25
Sardines à l'Huile, 1-boite.....	27	à	28
" do. 1-boite.....	17	à	18
Pipes de Plâtre..... par boite.	75	à	90
Sucre Candi Blanc..... par lb.	15	à	16
" do. Jaune.....	14	à	15
" do. Brun.....	14</		

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI 18 JANVIER 1872.

LA QUESTION DU FER.

Dans l'un de nos derniers numéros nous promettions de nous occuper un peu spécialement de la question du fer, qui devient chaque jour plus importante pour ce pays. Nous venons aujourd'hui accomplir notre promesse, tout en reconnaissant que dans un simple article de journal, il est impossible de rendre justice à un sujet aussi vaste. Il faudrait des volumes, et quelques colonnes seulement sont à notre disposition. Nous résumerons donc aussi succinctement, mais aussi clairement que possible, un certain nombre de faits et de considérations.

Ce serait avec une justesse parfaite que notre siècle pourrait être appelé l'âge du fer, sinon l'âge de fer. Grâce au développement des sciences et aux nouvelles inventions, la quantité de fer consommée dans un pays, peut servir de *criterium* pour juger des progrès réalisés, dans le commerce et dans l'industrie. Car, plus que jamais, il entre en première ligne de compte dans la composition de presque tous les objets qui servent à l'homme. C'est par une ligne de fer que voyage sa pensée et que les continents sont mis en rapports quasi immédiats. C'est sur des lisses de fer qu'il voyage et qu'il fait transporter ses marchandises; c'est avec le fer qu'il fend le sein de la terre pour y faire pousser la moisson, c'est avec le fer qu'il attaque et qu'il se défend, qu'il conquiert et qu'il repousse l'agresseur. A combien de milliers d'autres emplois ne sert-il pas? Il est partout un objet de première nécessité, et le monde se passerait bien plus facilement de l'or, de l'argent et des pierres que de ce plus précieux de tous les métaux. Ses qualités si remarquables ont été reconnues de tout temps, et l'usage du fer remonte jusqu'au berceau du monde.

La production actuelle est immense. On va en juger par les quelques chiffres suivants extraits de rapports officiels. Durant l'année 1871, l'Angleterre a produit six millions de tonnes, non pas de minerai, mais de fonte; la France un million et demi; la Prusse et la Belgique, un million chacune, tandis que la Suède, la Norvège et la Russie en ont aussi produit des quantités considérables. On peut porter à douze millions de tonnes, pour le moins, la production totale de fonte pour l'année 1871. Ces chiffres sont assez éloquentes. Inutile d'insister. L'on remarquera cependant que l'Angleterre seule produit autant de fer que tous les autres pays réunis. Elle approvisionne, non seulement ses propres marchés et ceux de ses colonies; mais elle en exporte encore en Amérique, en Europe, en Asie, dans toutes les parties du monde. Les Etats-Unis seuls absorbent deux millions de tonnes, sous diverses formes.

Le Canada importe aussi largement de la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas encore les statistiques officielles pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871, les derniers tableaux ne vont qu'au 30 juin 1870; mais en prenant les chiffres de cette année pour base, nous sommes sûrs d'être en deçà de la vérité puisqu'en 1871, les importations ont dépassé de \$22,000,000 celles de 1870.

Ainsi donc, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1870, le Canada a importé d'Angleterre et des Etats-Unis (ceux-ci ne comptent que pour une bagatelle) tant en fer brut, en barres

ou façonné, qu'en acier, etc., pour une somme totale de..... \$7,586,268
ainsi répartie par provinces:—
Québec..... \$4,239,586
Ontario..... 2,090,431
N.-Ecosse..... 532,272
N.-Brunswick..... 723,979

Maintenant si l'on veut avoir quelques détails sur les plus gros chiffres qui contribuent à former ce total, en voici un petit nombre:—

La coutellerie y entre pour.....	\$204,261
Les poêles et la fonte.....	187,460
Le fer en fragments.....	1,175,916
L'acier.....	361,139
La quincaillerie.....	1,801,133
Fer.....	1,760,112
Les barres et les lisses de chemins de fer.....	803,734
Clous.....	57,230

Que l'on remarque bien que cette somme de \$7,586,268 représente la valeur du fer au moment de l'achat en Angleterre, d'après la facture et non pas vendu en Canada. En ajoutant seulement 50 p. 100 pour les frais et les profits de l'importateur, nous trouvons que la valeur totale du fer importé dans le Canada équivaut à onze millions et demi de dollars! C'est pourtant peu encore, comparé à la consommation qui devra se faire durant les dix prochaines années.

Pendant cette période se sont construits le chemin de fer intercolonial, le chemin de fer du Pacifique, le chemin de la rive nord, le chemin de colonisation du nord, le chemin de Woodstock à la Rivière-du-Loup, les lisses du Grand Tronc seront renouvelées. On peut donc prédire que la consommation du fer dans ce pays doublera sûrement.

D'un autre côté, les grandes entreprises qui surgissent de toutes parts affectent sérieusement l'état des marchés. La production commence de ne plus suffire à la demande, et les manufacturiers ont augmenté leurs prix de 40s à 50s par tonne.

Le moment n'est-il pas enfin venu pour nous Canadiens de nous réveiller et de réfléchir un moment sur ces faits.

Quand on parle ici de l'établissement de manufactures; que l'on représente que le pays s'en va à la ruine, que la population émigre, que la propriété est hypothéquée à sa pleine valeur, et qu'il est temps de fonder l'industrie, on répond que le marché est trop étroit pour justifier le placement des capitaux dans ces entreprises. Ce plaidoyer viendrait avec peu de bonne grâce en face de la perspective certaine et immédiate qui s'ouvre à nos yeux. Il y a sûrement un marché très suffisant pour stimuler toutes les ambitions et employer tous les capitaux disponibles.

La province de Québec a dans cette question un intérêt majeur. Grâce à la libéralité de la divine Providence, elle possède des mines de fer qui n'ont peut-être pas d'égales et certainement pas de supérieures au monde. Elles sont vraiment inépuisables. Mentionnons en passant les principales.

Les mines de fer de cette province se partagent en trois grandes sections: celles de St. Maurice, celles d'Ottawa et celles de Québec.

Celles du St. Maurice sont bien connues. Elles ont été les premières découvertes. A leur grand étonnement, les Français trouvèrent le fer sur la terre et s'émerveillèrent de son degré de pureté. Elles n'ont jamais été exploitées au grand. Après avoir passé de mains en mains, elles sont devenues la propriété de M. MacDougall, qui ont agrandi les fourneaux et donné plus d'extension à leurs opérations. Mais cela n'est rien

comparé à ce qui devrait exister. Toute cette région est extrêmement riche et pourrait fournir des centaines de milliers de tonnes de minerai et de fer d'excellente qualité.

L'étendue des mines d'Ottawa n'est pas encore bien connue ni clairement définie. Actuellement l'on ne connaît guère que celles de Hull, qui ont été découvertes il y a longtemps, mais qui n'ont été que récemment exploitées. Il est probable que l'on en trouverait en abondance dans les chaînes de collines qui s'étendent dans le canton voisin.

En 1857, M. Forsythe, un Américain de Pittsburgh, commença les opérations. Il ne put réussir parce que d'un côté le tarif américain l'empêchait de vendre avantageusement ses produits aux Etats-Unis, et que de l'autre il ne pouvait lutter contre la concurrence anglaise au Canada.

Il vendit ses droits à des capitalistes canadiens en 1865. Ceux-ci furent échoier contre l'obstacle qui avait vaincu leur prédécesseur et au bout de deux ans, ils abandonnèrent la partie.

Le Dr. Sterry Hunt a analysé le minerai de Hull, qu'il a trouvé d'une pureté extraordinaire. Il contient 66-20 de peroxyde de fer et 17-78 de protoxyde de fer, ce qui équivaut à 58-78 de fer métallique. La mine appartient maintenant à une compagnie américaine dont M. Baldwin est agent et qui expédie le minerai sur le marché de Cleveland. Elle a récemment reçu des ordres pour 20,000 tonnes.

Mais la partie la plus riche est incontestablement celle de Québec. C'est là que l'on trouve de vastes et incépissables dépôts de sable magnétique qui peuvent être convertis à peu de frais en fer, en fonte ou en acier, grâce au procédé récemment inventé par M. L. Labrèche-Viger. Il y a douze dépôts de sable magnétique, savoir ceux de Portneuf, Champlain, Mille Vaches, Betsiamitis, deux aux Sept-Iles, deux à Moisie, St. Jean (Mingan) Pointe aux Esquimaux, Natashquan et Kaghaska.

Il y a encore la montagne de fer titanique de St. Urbain, à 60 milles de Québec. Sir William Logan en donne la description dans son rapport de l'exploration géologique du Canada. Il dit que cette mine est une immense veine de 100 pieds de largeur qui court à travers la montagne de St. Urbain. Il n'y a qu'à couper le fer dont la quantité est incépissable.

Telles sont, en résumé, les principales mines de fer du Canada. Leur étendue, comme l'on voit, ne laisse rien à désirer. Quant à la qualité du produit, elle n'a pas de supérieure. Le fer du St. Maurice est connu; celui de Hull est très estimé sur les marchés américains. Quant à celui qui provient du sable magnétique, sa pureté est si parfaite que sa qualité est tout à fait sans rivale.

Pourquoi donc, si les choses en sont ainsi, le Canada ne produit-il pas au moins la quantité de fer dont il a besoin?

Etudier les causes qui ont retardé l'exploitation des richesses naturelles de ce pays, les rendre saisissantes pour tout le monde, serait assurément une tâche méritoire que nous n'avons ni le temps, ni les moyens de remplir aujourd'hui.

Cependant, l'on peut dès l'abord en assigner trois principales:—

1o. L'état colonial; 2o. une politique commerciale qui était toute à l'avantage des importateurs; 3o. le défaut de renseignements et de connaissances suffisantes.

En fondant et en conquérant des colonies, l'Angleterre n'avait pas seulement en vue l'in

fluence politique et l'intérêt de sa marine; mais encore et surtout celui de son commerce et de ses manufactures.

Après avoir établi par des siècles d'une politique—non pas seulement protectrice, mais prohibitive—ses immenses fabriques et sa marine marchande sans rivale, il lui fallait des colonies pour consommer ses produits et lui donner en retour la matière première; il lui fallait des marchés pour écouler le surplus de sa production, alimenter ses fabriques et occuper ses vaisseaux.

Cette nécessité de sa position lui a valu ce vaste empire colonial dont l'histoire n'offre pas de parallèle. Elle a successivement conquis les Indes, la plus grande partie de l'Amérique du Nord, les Antilles, l'Australie, etc.

Son intérêt évident était d'augmenter le nombre des consommateurs des produits manufacturés en même temps que celui des fournisseurs de la matière première. Sa marine marchande avait le profit du transport des uns et des autres, tandis que les capitalistes retiraient de leur côté celui de la fabrication et que les ouvriers trouvaient un travail constant, sinon très rémunérateur.

C'est cette politique habile et raisonnable à son point de vue de métropole que l'Angleterre a toujours suivie. Elle a découragé par tous les moyens la création d'une industrie coloniale, et c'est même cette prétention qui a été la cause principale de la guerre d'indépendance des États-Unis. C'est encore ainsi qu'elle en agit avec les Indes et avec toutes ses colonies qui ne jouissent pas du gouvernement responsable, du *self government*.

Et nous ne pouvons le lui reprocher, parce qu'en s'imposant le fardeau de la protection et de la défense de ses dépendances, elle avait droit de s'attendre à en tirer aussi quelque compensation.

Aujourd'hui la position change, et suivant que le disait le *Times* de Londres en parlant du rappel du dernier régiment anglais, le gouvernement britannique donne à entendre qu'il veut que les colonies se suffisent à elles-mêmes. En sorte que de son propre mouvement, sans y être aucunement forcé, la Grande-Bretagne fait disparaître la seule difficulté qui empêchait jusqu'ici les colonies en général, et le Canada en particulier, d'adopter la politique commerciale qu'il jugera plus convenable à ses intérêts.

Nous pouvons apprécier la difficulté que les hommes d'état avaient à surmonter quand ils devaient à subir la pression de la Métropole. C'est pourquoi les tarifs ont toujours été favorables aux importateurs, au détriment de l'industrie coloniale. Quiconque a voulu réfléchir a compris que dans l'état où le pays se trouvait, en laissant libre accès aux produits anglais sur nos marchés, l'établissement d'une industrie vigoureuse était une impossibilité. Les conditions économiques de la Grande-Bretagne étaient trop supérieures. Des capitaux en abondance, des fabriques fonctionnant depuis longtemps, des richesses accumulées, une clientèle étendue qui permettait de vendre à perte dans un endroit pour écraser la concurrence et de se rattraper ailleurs, on avouera qu'il y avait là plus que suffisamment pour décourager toute tentative de briser le monopole écrasant de la Métropole.

Ce que nous disons ici de l'industrie en général s'applique avec une force particulière à celle du fer, dont l'Angleterre a empêché l'exploitation et qu'elle a vendu à des prix si bas qu'il ne fallait pas songer à lutter contre elle. Et cela

est si vrai que jamais les mines canadiennes n'ont été exploitées en grand ni avec profit.

La première cause de l'état de choses actuel a virtuellement disparu le jour où l'Angleterre retirant ses troupes, déclarait qu'à l'avenir nous aurions à nous suffire à nous-mêmes. Nous pouvons faire disparaître la seconde dès que nous aurons le courage de le vouloir réellement. D'ailleurs elle est en voie de s'effacer d'elle-même, comme nous le verrons bientôt.

La troisième raison que nous assignons à notre condition industrielle peu prospère est le manque de renseignements et d'écoles spéciales de mines et de sciences appliquées. Aussi longtemps qu'elle existera, nous serons obligés de nous en rapporter aux étrangers pour nous instruire de nos propres ressources. Naturellement ils ne s'empresseront pas de nous les découvrir pour organiser une concurrence ruineuse pour eux, et s'ils s'en donnent la peine ce sera quand ils y seront intéressés. Le gouvernement ne pourrait mieux faire que de doter des chaires de sciences pratiques dans les universités et les collèges de cette province. Ce serait de l'argent très bien placé.

Mais revenons au côté pratique de la question et voyons quelles chances il y aurait pour nous d'entreprendre l'exploitation de nos mines de fer. Le temps est passé où la production dépassait la consommation et le moment est venu où la demande paraît devoir excéder l'offre. Récemment, la maison Vanwart et Cie, de Birmingham, écrivait à ses agents au Canada pour leur annoncer une hausse générale de 40 à 50 chelins par tonne, et que les chances sont en faveur d'une nouvelle hausse.

La raison qu'ils en donnent est que les mines ont atteint des limites qu'elles ne peuvent dépasser, tandis que la demande devient de plus en plus considérable, grâce aux nombreuses entreprises de chemins de fer, à la substitution du fer au bois dans la construction des vaisseaux et des maisons, et à l'établissement des chemins de fer urbains.

La disette de l'article suit qu'il n'y a pas à craindre que l'exportateur anglais veuille faire des sacrifices pour écraser les entreprises canadiennes.

D'un autre côté, l'élevation des prix équivaut à un tarif protecteur, et sous ces circonstances, les Canadiens peuvent, s'ils le veulent, entrer en toute sûreté dans la fabrication du fer.

Ils doivent même se hâter, s'ils ne veulent pas être prévenus par les étrangers. Car déjà les capitalistes anglais et américains songent à venir exploiter nos minerais. Le *Courrier* de Liverpool annonce la formation d'une compagnie qui entreprendrait d'exploiter la mine de St. Urbain. Voici ce qu'il écrivait dans l'un de ses derniers numéros:—

Le prospectus de la compagnie canadienne du fer titanique (limitée) vient de paraître. Le capital est fixé à £75,000, divisé en 15,000 actions de £5.00, payables comme suit: etc.

Cette compagnie a été formée dans le but d'acheter et d'exploiter la montagne de fer titanique de St. Urbain, située sur la rivière Gouffre, près de St. Paul, à environ 60 milles de Québec, ainsi qu'une ample étendue de terrain pour ériger les usines et les bâtisses.

Le même journal nous apprend dans les termes suivants le parti que les anglais espèrent en tirer.

«Ce riche et précieux dépôt, dit-il, de Ilminite, connu sous le nom familier de minerai de fer titanique, est spécialement signalé par Sir Wm. Logan, à plusieurs reprises, dans son ouvrage géologique sur le Canada, et est contenu dans une immense veine, d'environ 100 pieds de largeur, courant dans la montagne, en sorte

qu'il n'est nul besoin de creuser un puits, et l'on pourra couper le fer moyennant une dépense d'environ 1s. par tonneau seulement.

«La quantité est inépuisable, on peut dire. On emploie un procédé à la fois simple et peu coûteux pour fondre le minerai titanique, exigeant beaucoup moins de feu que les minerais les plus communs de ce pays. Ce seul fait donne une idée de l'économie de ce système.

«Les fondants dont on fait usage sont simples et l'on peut s'en procurer en abondance dans le voisinage immédiat des usines. On en a fait l'objet d'un brevet, et de grandes quantités de minerai sont en ce moment régulièrement fondues, et l'emploi libre de ces fondants sera inclus dans le prix d'achat. On peut obtenir le charbon de bois en grande abondance dans le voisinage et à très-peu de frais, et l'on pourra faire des contrats pour obtenir les approvisionnements nécessaires; mais l'on croit que la compagnie pourra le faire à son propre compte à beaucoup meilleur marché, vu qu'elle peut acheter des forêts à un prix presque nominal. Il y a environ 50 milles carrés de bois de hautes futaies à la disposition de cette compagnie, et pour lesquels les vendeurs ont reçu des offres avantageuses. Le charbon anthracite a été reconnu excellent pour fondre les métaux, et dans le cas où le charbon de bois manquerait, on pourrait y avoir recours comme substitut.

«Le prix de ce charbon serait d'environ 22s. par tonneau. On sait que le fer fait avec du charbon de bois est de beaucoup supérieur à celui que l'on fait avec le charbon ou le coke, là où le charbon de bois est trop dispendieux; et l'expérience a prouvé qu'une chaleur propre au fer titanique peut être obtenue dans environ la moitié du temps requis pour le fer ordinaire. Un pareil fer se vend facilement à un prix minimum de £5 à £6 le tonneau en Angleterre; mais le Canada ayant à importer tout ou presque tout son fer d'Angleterre, on trouvera sans doute un marché tout prêt pour une plus grande quantité que la compagnie pourra en fabriquer, parce qu'elle fournira un meilleur article et soutiendra avec succès la compétition, relativement au prix.

«L'économie du fret, de l'assurance, des frais de chargement, de la commission des marchands, constituera un grand profit. Le bureau de direction est composé d'hommes de la plus haute respectabilité.»

Ces quelques lignes nous prouvent qu'en Angleterre on sait parfaitement apprécier la situation. Elles nous font connaître avec quelle facilité nous pourrions tirer parti des avantages dont la Providence nous a dotés.

Examinons encore un peu ce que l'on peut espérer ici raisonnablement de l'exploitation de nos mines.

Nous venons de voir que la compagnie du fer titanique s'attend de réaliser comme bénéfices, la valeur du fret, de l'assurance, des frais de chargement et de la commission du marchand et de pouvoir produire en outre à aussi bon marché qu'en Angleterre.

Si nous passons aux dépôts de sable magnétique et si nous comparons le prix de revient d'un tonneau de ce minerai avec celui d'un tonneau de minerai anglais, nous arrivons à la conclusion suivante:—

Le prix de revient d'un tonneau de minerai anglais rendu aux hauts fourneaux est de \$6; celui du fer magnétique est de \$8 rendu à Québec.

Le premier se transforme au moyen du charbon de terre (houille) qui commence à se faire rare puisqu'en ce moment des usines sont arrêtées deux ou trois jours par semaine parce que le combustible manque; le second se transforme par le charbon de bois. Les forêts canadiennes sont presque sans limites, et dans le district de Québec surtout le bois est au plus bas prix.

Si donc, l'on compare les deux côtés de la question, nous en viendrons à la conclusion que le manufacturier canadien—en vue du fait que le producteur anglais ne peut rien sacrifier à cause

de l'excès de la demande dans toutes les parties du monde—aurait toutes les chances d'obtenir le monopole de ce marché, qui est considérable, comme nous l'avons dit plus haut.

D'un autre côté, la tendance est à remplacer les lisses de fer par des lisses d'acier sur les chemins de fer. Celles-ci coûtent 50 p. 100 plus cher, mais elles deviennent plus économiques à raison de leur plus grande durée. Le Grand Tronc est occupé à renouveler ainsi toute sa lignée. Or, la transformation du minerai en acier se fait généralement par diverses opérations par lesquelles le minerai est converti en fonte, la fonte en fer et le fer en acier. Tout cela exige beaucoup de temps et une forte dépense de charbon et de main-d'œuvre.

Ici, grâce au procédé récemment inventé par M. L. Labrèche-Viger, le minerai magnétique est transformé par une seule opération et directement en acier, ce qui constitue une économie considérable.

En deux mots donc, nous disons:—

Le Canada requerra du fer et de l'acier pour au moins quinze millions de dollars par année; La province de Québec possède des mines de fer inépuisables de la meilleure qualité;

Grâce à l'état du marché et aux dernières améliorations, nous pouvons fabriquer pour le moins à d'aussi bonnes conditions que l'importateur.

Pourquoi n'en profitons-nous pas? Mais il y a plus. Nous n'avons parlé que des avantages offerts par le marché canadien. Mais la position serait encore infiniment meilleure si nous pouvions pratiquement que nous pouvons offrir à l'étranger un article égal en valeur à aussi bas prix que l'Angleterre. Les peuples d'Amérique préféreraient naturellement acheter de nous.

Dans l'année 1871, les Etats-Unis ont importé d'Angleterre deux millions de tonneaux de fer brut et manufacturé. On comprend que nos voisins préféreraient acheter ici parce qu'ils auraient des facilités plus grandes et plus rapides d'importation. Il en est de même pour tous les autres pays d'Amérique.

Il n'y aurait donc aucun danger de manquer de placements. Au contraire le marché est trop grand pour que nous puissions jamais y suffire. Pourquoi donc, encore une fois, témoigner tant d'apathie quand notre population diminue et s'en va chercher ailleurs le travail que ce pays lui refuse; quand la propriété est hypothéquée pour les deux tiers de sa valeur et que l'autre tiers est dû en comptes-courants; quand tout déperit faute d'ouvrage, quand les capitaux sont déposés aux banques et servent aux spéculations sur les stocks, au lieu d'aider au développement de l'industrie?

Il est temps que l'opinion se réveille et qu'elle comprenne enfin quelle est la position.

Depuis un siècle nous épuisons nos ressources. Nos terres sont usées, nos forêts à moitié ruinées, nos mines abandonnées. Nous donnons à l'Angleterre nos produits à l'état brut et elle nous les renvoie manufacturés, en nous faisant payer le profit qu'elle réalise dans l'opération. Il est grand temps que l'on considère que par cette politique:—

1o. On empêche l'emploi des capitaux;

2o. On prive le pauvre et l'ouvrier de travail;

3o. On appauvrit le pays, parcequ'il faut donner beaucoup plus à l'état brut pour avoir beaucoup moins à l'état manufacturé.

4o. Que l'on ruine l'agriculture en arrêtant l'essor de la population, en empêchant la création des villes et conséquemment celle de marchés profitables.

Enfin si nous ne voulons pas que la ruine s'échève, que la population bas-canadienne s'éteigne ou soit étouffée, travaillons à la création d'une grande industrie, et s'il faut pour arriver là faire quelques sacrifices, eh bien qu'on les fasse!

L'approvisionnement de fer du marché canadien occuperait vingt mille ouvriers. Ce serait 100,000 âmes ajoutées à notre population: 100,000 hommes jetés de notre côté dans la balance politique; ce serait l'encouragement de l'agriculture; la diffusion sur toutes les classes de la société de capitaux par millions; ce serait pour tout dire en un mot, ce serait le salut.

Si la chose n'est pas enfin comprise, nous verrons nos richesses passer aux mains des étrangers, ou rester improductives, et comme Tantale, nous mourrons de faim à côté des mets les plus succulents que nous ne nous donnerons pas la peine d'atteindre.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ST. HYACINTHE.

A une réunion d'un comité général de la Chambre de Commerce du district de St. Hyacinthe, tenue le 9 janvier courant, il a été résolu:

1o. Que le gouvernement du Canada prenne les moyens d'assurer au pays un traité de commerce réciproque avec les Etats-Unis qui, tout en nous donnant le libre échange pour les produits du sol, de la forêt et de certains articles fabriqués, protégés aussi l'établissement des manufactures qui peuvent s'exploiter avantageusement en Canada.

2o. Que pour attirer les capitaux dans le pays, et favoriser directement les grandes opérations commerciales et industrielles, le gouvernement s'engage à ne plus faire subir à nos lois douanières ces changements répétés qui ont caractérisé notre politique financière depuis quelques années et paralysé notre commerce.

3o. Que si le gouvernement du Canada ne peut obtenir la protection désirée pour d'autres industries, il s'efforce surtout de protéger les fabriques de lainages, de toiles, vu que ces manufactures, pouvant s'alimenter dans le pays avec les produits du sol, constitueraient la base d'une industrie nationale, ayant toutes les chances d'un succès assuré.

4o. Que pour nous assurer le commerce de transit entre l'Atlantique et les Etats de l'Ouest, le gouvernement construise le canal de l'Outaouais, creuser le chenal du St. Laurent, pour que des vaisseaux d'un tonnage assez considérable puissent se rendre par cette voie de Chicago à l'Atlantique.

5o. Qu'il est de l'intérêt public d'adopter un jaugeage uniforme de liquides pour la Puissance.

6o. L'inspection obligatoire du poisson, des huiles en général.

7o. L'adoption de la Puissance de poids et mesures uniformes tels que fixés par la loi pour les denrées, graines et graines.

8o. Le rappel des lois de banqueroute.

Nous remercions nos confrères de la *Minerve*, du *Nouveau-Monde*, de la *Gazette* et du *Herald*, d'avoir bien voulu mentionner le fait que les propriétaires du *Négociant Canadien* ont fourni gratuitement aux membres de l'association de la Halle aux Blés une copie française du rapport du comité de direction. Nous devons une reconnaissance particulière à la *Gazette* qui écrivait le lendemain de l'assemblée:

Nous avons reçu une copie du neuvième rapport de l'association de la Halle aux Blés de Montréal, qui a été soumis à l'assemblée d'hier. Le rapport est extrait de cet entreprenant journal commercial, le *Négociant Canadien* dans lequel il est publié ce matin. Il a été mis en un joli pamphlet au bureau de la *Gazette*. La partie française de la population appréciera cet effort du *Négociant* pour lui fournir aussitôt que possible de précieuses informations pour le placer dans une position aussi bonne sous tous les rapports que la partie anglaise. Le *Négo-*

ciant mérite l'encouragement de tous les marchands Canadiens-français et nous sommes heureux d'apprendre que sa circulation augmente rapidement et qu'il devient indispensable dans tous les magasins.

UNIFICATION INTERNATIONALE DE LA MONNAIE.

Le 29 novembre dernier, M. R. S. M. Bouchette, commissaire des douanes, traitait cette grave question d'économie politique à une séance de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa devant un auditoire aussi nombreux que choisi et qui a su parfaitement apprécier la valeur de ce beau travail. On sait que M. Bouchette était en 1867, l'un des commissaires Canadiens à l'exposition de Paris. Il avait pour mission d'étudier les questions douanières dans nos relations commerciales avec certains pays, et aussi la question des poids et mesures, "la seule à laquelle nous pouvions prendre part dans un congrès des nations, la question impériale des monnaies ne paraissant pas du ressort d'une simple province de l'Empire dont les attributions politiques comme colonie, étaient nécessairement bornées." Toutefois, précisément vers l'époque fixée pour la réunion des délégués à la conférence monétaire, l'acte de l'Amérique Britannique du Nord prenait force de loi (1er juillet, 1867,) et une clause de cet acte autorise le gouvernement canadien à faire battre monnaie et à faire des lois pour le règlement de la question monétaire. La mission assignée à M. Bouchette tirait de cette coïncidence heureuse une importance toute nouvelle qu'il sut mettre à profit, comme on le verra tout à l'heure.

La conférence dont nous allons faire une succincte analyse ne traite que de "l'Unification Internationale des monnaies." Cette uniformité si désirable à une époque où la vapeur et l'électricité multiplient tous les jours à l'infini les relations des différents peuples est une pensée essentiellement française qui date de l'établissement du système métrique décimal par la loi du 7 avril 1795. Depuis lors, elle a préoccupé les économistes les plus habiles de différents pays; mais la base du mouvement actuel vers sa réalisation est la convention monétaire conclue le 23 novembre 1865, entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. M. de Parieu, membre de l'Institut et Vice-Président du Conseil d'Etat, représentait la France à la réunion des commissaires plénipotentiaires dont les signatures sont apposées à ce traité remarquable.

M. de Parieu est l'auteur de savantes études, sur la question monétaire publiées dans diverses revues françaises entr'autres la *Revue Contemporaine* et le *Journal des Economistes*, et il fut l'âme de cette grande mesure. L'article 12 de la convention de 1865 prescrit que "Le droit d'accession à la présente convention est réservé à tout autre Etat qui en accepterait les obligations et qui adopterait le système monétaire de l'Union, en ce qui concerne les espèces d'or et d'argent."

On est porté à croire, au premier abord que plusieurs nations s'empresseraient d'accéder à un traité qui offrait tant d'avantages au commerce. Mais il n'en fut rien, et pourquoi? Deux causes principales sont attribuées à cette réserve: 1. La co-existence dans presque tous les pays, sauf l'Angleterre et le Portugal, de deux étalons pour les monnaies, l'étalon d'or et l'étalon d'argent; 2. les difficultés que présente la détermination de l'unité de monnaie internationale. Des résolutions proposées à la convention de 1867 par M. de Parieu, et adoptées à la presque unanimité des délégués d'environ vingt gouvernements divers, rejettent l'étalon d'argent pour l'étalon d'or au titre de 9 dixièmes de fin. Quant à l'unité de monnaie internationale, la même convention décida qu'elle ne saurait être empruntée à un système nouveau, mais qu'elle devra s'appuyer autant que possible sur les systèmes existants.

La question faisant ainsi un grand pas, et le Canada, on va le voir, devait bientôt sa part de co-opération vers la solution du problème. Dans une entrevue avec M. de Parieu, monsieur Bouchette obtint les renseignements les plus précis sur l'état de la question, et il en fit part au chef de la commission canadienne M. Thomas D'Arcy McGee, alors ministre de l'Agriculture à l'initiative duquel nous devons plusieurs clauses de la remarquable loi concernant le système

monétaire, mentionné le 22 mai 1868. La septième clause de cette loi a pour objet de rattacher le Canada à une mesure proposée par M. Sherman au Sénat de Washington et tendant à l'application du système d'union tracé dans les procès verbaux de la conférence de Paris. Cette clause est citée par M. de Parieu, dans un article sur la "Question Monétaire." (*Revue Contemporaine*,) vol. 63, page 664, puis le savant économiste ajoute :

"On le voit, le gouvernement du Canada veut que la proposition Sherman, une fois adoptée par le Sénat et la Chambre des représentants de Washington, il suffise une loi de l'autorité exécutive pour l'appliquer dans les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, et que l'exécutif soit autorisé à agir en ce cas sans une convocation législative."

Le gouvernement du Canada est le premier qui ait accédé aux termes de la convention monétaire de Paris. Cette initiative fut l'occasion d'une lettre écrite par M. de Parieu à M. Bouchette. Cette lettre est si justement flatteuse pour notre pays qu'on nous saura gré de la reproduire *in extenso* :

"Paris, le 29 mai 1868.

"Conseil d'Etat,
Cabinet du vice-président.
Monsieur,

"Je vous remercie de votre gracieux souvenir et des bonnes nouvelles que vous me donnez du mouvement d'unification monétaire auquel je m'honore d'avoir donné quelque impulsion depuis 1865.

"Le Canada est un de ces pays intermédiaires sur lequel il semble que trois civilisations, anglaise, française et américaine se donne pour ainsi dire la main.

"Il fera tourner cette situation au profit d'un utile rapprochement s'il est un des premiers à réaliser les principes de la conférence monétaire internationale que j'ai été heureux de voir citée dans l'article 7 du bill que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

"Il m'est permis d'espérer que vous serez assez bon pour me tenir au courant de l'issue de ce bill intéressant.

"J'ai mis hier à votre adresse un opuscule que j'ai publié le mois dernier sur la question à laquelle vos précieuses et honorables sympathies sont acquises.

"Si vous avez le temps de le parcourir, vous verrez par l'épilogue que l'unification monétaire n'est pour moi que le premier acte d'un *drame conciliateur* dont j'ai essayé de dessiner le second acte, au moins en formulant le plan d'une confédération de législation commerciale.

"Si ces deux actes s'accomplissent, ils auront une suite que nos enfants verront se développer et qui tournera au bonheur de l'humanité, il faut l'espérer.

"Je vous prie de croire, etc..

"E. DE PARIEU."

Depuis 1868, plusieurs autres gouvernements se sont préoccupés de la question monétaire et nul doute que, le calme se faisant à l'horizon politique, elle recevra, dans une période assez courte, la solution qu'elle mérite. Il est même permis d'espérer que cette solution amènera l'accomplissement du second acte de ce *drame conciliateur* dont parle M. de Parieu et que M. Bouchette faisait pressentir dans ce passage d'une conférence sur les poids et mesures, lue devant la "Société Littéraire et Historique de Québec," un mois de mars, 1863,

"Je me demande s'il ne serait pas possible que les nations adoptassent deux systèmes des poids et mesures, l'un ayant le caractère international et applicable au commerce étranger, l'autre adapté au génie ou aux habitudes de chaque peuple en particulier, ce qui ne dérangerait pas les poids et mesures du commerce intérieur dont le changement présente toujours des obstacles presque insurmontables. Les étalons du commerce international pourraient ainsi être distingués des étalons du trafic local de même que le droit des gens (*Jus Gentium*) est distinct du droit civil (*Jus Civile*). L'intelligence et l'instruction des hautes classes commerciales, dans toutes les parties du monde, rendrait probablement facile la réalisation de cet objet, et procurerait au commerce ce langage universel que l'on pourrait lire et comprendre chez toutes les nations civilisées, comme les notations de la musique, la nomenclature de la botanique et les termes de la science."

DETTE PUBLIQUE DES ETATS-UNIS.

L'exposé officiel de la dette publique au 1er janvier vient d'être publié. Il indique que le passé fédéral a subi une nouvelle réduction de \$4,412,956, pendant le mois de décembre, ce qui porte l'amortissement total depuis le 1er mars 1869, à \$281,624,857.

Voici les principaux chiffres de l'exposé :

Obligations 6 pour cent.....	\$1,542,291,750
" 5 pour cent.....	311,564,950
Titres portant intérêts en papier-monnaie.....	36,708,000
Titres échus.....	1,739,987
Dettes ne portant pas d'intérêts..	434,410,378
Dettes totale.....	\$2,326,710,016
Intérêts.....	44,422,715
Total général.....	\$2,371,132,731
Encaisse du Trésor.....	127,294,320
Passif réel.....	\$2,243,838,411

DETTES DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE DE NEW-YORK.

La législature de l'Etat de New-York s'est ouverte lundi dernier à Albany.

Dans son message annuel, le gouverneur Hoffmann, établit de la manière suivante, la dette de l'Etat, qui se divise en deux parties ; la première, contractée pour couvrir les primes d'engagement pendant la guerre et qui s'élève à \$16,887,206.57 ; et la dette flottante montant à \$12,595,050, soit un total de \$29,482,156.57 au 30 septembre dernier.

Il a été remboursé, l'année dernière, sur le principal de la dette \$2,926,441. La perception de l'impôt a produit \$11,613,943. Le Gouverneur insiste sur la nécessité de payer en or le montant de la dette contractée avant la guerre, "l'honneur et la bonne foi, dit M. Hoffmann, exigent que capital et intérêts soient remboursés en or."

Le revenu des canaux a donné \$961,588 en 1871, tandis qu'il n'avait produit que \$569,974 1870. Cette progression vient à l'appui du système récemment inauguré des transports à bon marché. A ce sujet, le Gouverneur rappelle avec à propos un article du traité de Washington, sur lequel il s'appuie pour recommander à la Législature l'examen de la question relative à l'ouverture des canaux de l'Etat aux Canadiens.

Au message concernant les affaires générales de l'Etat se trouvait joint un message spécial sur la situation financière de la ville de New-York, qui se résume ainsi :

Dettes consolidées.....	\$67,234,715.49
Dettes flottantes.....	\$94,523,867.22
L'évaluation officielle des propriétés foncières de la ville pour 1871, était de \$769,306,400, ce qui ne représente pas en réalité, plus de 40 p. 100 de la valeur réelle.	

L'augmentation de la valeur de la propriété dans la ville s'est élevée de 10 p. 100 de 1860 à 1870. Dans l'état actuel, la plus value des propriétés gagne environ 5 p. 100 par an.

En terminant son exposé financier, le Gouverneur prétend, non sans raison, que la dette publique, quoique très élevée, est insignifiante, si on la compare à la richesse accumulée de la ville de New-York. Il ajoute que sous un Gouvernement raisonnable, honnête, actif, économe, les obligations de New-York devront toujours être considérées comme le plus sûr et le plus désirable des placements—Amen, diront les capitalistes à l'unisson, le jour où le gouvernement en question fera son apparition à *City Hall*.

LA NAVIGATION DE LA FRANCE.

Avec l'étranger et les colonies en 1870.

L'administration des douanes vient de publier des doucements statistiques qui résumant le mouvement de la navigation de la France avec l'étranger et les colonies, pendant les années 1868, 1869 et 1870. En voici les résultats :

ENTRÉE		SORTIE		
Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	
1868..	32,996	6,581,831	21,489	4,074,439
1869..	32,417	6,631,513	21,340	4,418,893
1870..	30,548	6,540,417	18,375	3,979,349

L'examen de ces chiffres démontre, ce qui

s'explique d'ailleurs naturellement, que l'influence des événements qui se sont produits dans le deuxième semestre de 1870, a surtout amené une diminution considérable dans le mouvement du tonnage à la sortie, diminution qui s'est élevée, comparée au mouvement de l'année précédente, à 439, 563 tonneaux.

Toutefois il est bon de remarquer que l'accroissement de tonnage qui avait été relevé de 1868 à 1869 avait été vraiment extraordinaire, puisqu'il avait atteint près de 345,000 tonneaux; aussi, en comparant les chiffres de 1868 avec ceux de 1870 le déficit de cette dernière année n'est il plus que de 95,000 tonneaux.

En ce qui concerne le tonnage à l'entrée, la crise de 1870 semble l'avoir moins affecté; en effet, le déficit constaté de l'année 1870 sur celle de 1869 n'est que de 91,000 tonneaux, et il se réduit à 11,000 tonneaux, si on le compare avec le mouvement de 1868.

Le port de Marseille occupe toujours le premier rang dans le mouvement de la grande navigation, viennent ensuite les ports du Havre et de Bordeaux.

Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de faire connaître le mouvement du nombre de navires et du tonnage, tant à l'entrée qu'à la sortie, de ces trois grands ports, pendant les trois dernières années.

PORT DE MARSEILLE

ENTRÉE		SORTIE		
Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.	
1868..	7,499	2,609,920	5,520	1,417,930
1869..	5,971	1,692,988	4,918	1,398,439
1870..	6,016	1,780,462	4,169	1,296,333

PORT DU HAVRE.

ENTRÉE		SORTIE		
Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.	
1868..	2,743	985,958	1,444	541,833
1869..	2,752	1,086,070	1,492	692,297
1870..	2,757	1,140,950	1,453	655,946

PORT DE BORDEAUX.

ENTRÉE		SORTIE		
Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.	
1868..	1,462	466,262	1,065	345,732
1869..	1,578	518,045	1,207	348,534
1870..	1,259	514,437	1,155	399,783

En réunissant le tonnage de l'entrée et de la sortie de ces trois ports pour l'année 1870, et en le comparant avec le même mouvement de 1869 on constate que, malgré les événements désastreux qui ont affligé notre malheureux pays pendant le deuxième semestre de l'an dernier, le port de Bordeaux a gagné 57,641 tonneaux, et celui du Havre 18,529; seul, le port de Marseille a perdu 14,627 tonneaux.

RIZ.

Rice.—Graine alimentaire de l'*Oryza sativa*, Linn., Graminée qui est regardée comme originaire de l'Inde, et dont la culture y est très répandue ainsi qu'en Amérique, dans l'Europe méridionale, etc. Cette plante se plat dans les terrains humides ou marécageux : aussi la culture s'en fait-elle toujours dans des champs qu'on maintient recouverts d'une couche d'eau assez épaisse pour que la plante y soit plongée en partie, sans jamais être submergée. De là résulte généralement pour les pays de rizières une insalubrité telle qu'elle agit fortement sur les populations, et que plusieurs gouvernements ont cru devoir l'éloigner des villes. D'un autre côté, et par une compensation à ce mal, la culture du Riz permet d'utiliser des terres marécageuses, qui, sans cela, resteraient entièrement perdues pour l'agriculture.

Les méthodes de culture du Riz varient d'un pays à l'autre, sinon quant à leur marche générale, du moins quant à leurs détails. La partie la plus importante est celle des irrigations bien dirigées et nécessaire au développement de la plante. La culture du Riz dans l'Amérique septentrionale, quoique ne remontant qu'à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du XVIIIe, a pris une extension considérable, particulièrement dans la Caroline; le grain qui en provient est regardé en Europe comme de qualité supérieure.

Les variétés cultivées de Riz sont très nombreuses. Le temps qui s'écoule entre les semis et la récolte du Riz, est d'environ quatre mois et demi ou cinq mois, en moyenne; quelques variétés exigent jusqu'à huit mois pour leur

développement complet, tandis qu'il suffit d'autres de trois mois et quelquefois moins; mais ces dernières variétés ne donnent que des qualités de grain inférieures.

Après la récolte du Riz, et quand le grain a été séparé des gerbes par le battage, une opération assez longue est celle qui consiste à le débarrasser des glumelles ou balles dans lesquelles il est étroitement enveloppé. On emploie différents procédés, suivant les pays. En Chine et dans l'Inde, cette opération a lieu dans des moulins ou un axe horizontal de bois, mis en mouvement rotatoire par une roue hydraulique et pourvu d'un certain nombre de rangées circulaires de caunes, soulève au moyen d'un levier fixé en lieu, un pilon creux qui retombe ensuite dans un ango de pierre ou de fer; chaque arbre horizontal met ordinairement en jeu de 15 à 20 pilons.—Dans le Piémont et en Espagne on se sert aussi de pilons.

Par un autre procédé, le grain bien sec est porté au moulin, et tout semblable aux moulins à blé, à l'exception que la meule d'en bas est couverte de liège par dedans, c'est à dire entre les deux meules, afin qu'elles n'écrasent point les grains, et, pour cet effet, on hausse un peu celle de dessus jusqu'à ce qu'il y ait le vide nécessaire pour que le Riz puisse bien s'écorcer.

Voici les Riz du commerce:

Riz Caroline. (E. U.) Le plus estimé de tous. Grain allongé et anguleux, blanc, corne et transparent; il acquiert en fûts un luisant très recherché. Odeur musquée agréable; saveur farineuse et franche. Il est quelquefois mélangé de grains sillonnés longitudinalement par des filets rouges. On doit préférer le plus entier, le plus gros, le mieux glacé et le plus musqué. Il nous vient de la Caroline du Sud par Charleston, en fûts de bois blanc nommés tierçons, de 250 kilog. environ, et en demi-tierçons de 130 kil. environ.—On le classe ainsi: *long grain; nouveau glacé; ordinaire à bon marchand; vieux.*

Riz Savanah. Comme le précédent, mais son grain est plus petit, cassé et blanc rosé.

Riz de l'Inde comprend les Riz des îles de la Sonde, du Bengale, des côtes du Malabar, de Coromandel, de l'Inde-Anglaise et de la Cochinchine.—Grains généralement petits, peu allongés, d'un blanc mat, souvent jaunâtres, sans transparence, conservant souvent un parcelle de pellicule rougeâtre, rarement entiers; d'une saveur douce et franche. Ils viennent en sacs de toile de gunny, etc., du poids de 59 à 70 kilog. Depuis quelques années, on en reçoit beaucoup de Moulmein, Akyab et Singapore (Inde-Anglaise), de Coringhy (Indonstan).

Riz Balavia.—Java. Grain court, assez plein et très brisé, d'un blanc mat ou jaunâtre et peu transparent. Il vient en sacs de gunny.

Riz Bengale. Grains allongés, maigres, assez réguliers, d'un blanc mat, quelquefois jaunâtres peu transparents, peu brisés. Quelques grains ont des traces de pellicule rougeâtre. Ce Riz est quelquefois poudreux; on préfère celui dénommé *blanc de table* ou *Riz de table* (Table Rice), un peu plus transparent et moins chargé de poussière.

Riz Coringhy. (côte occidentale du Golfe du Bengale Indoustan ou Indostan anglais). Teinte d'un blanc rosé. Grains petits, un peu maigres et allongés, souvent brisés, demi-transparentes. Beaucoup de grains sont chargés d'une portion de pellicule rougeâtre.

Riz Moulmein côte orientale du Golfe du Bengale, au fond du golfe de Martaban (Inde-Anglaise.) Ayant l'apparence de l'orge mondé. Grain plein, arrondi, d'un blanc mat, tirant sur le jaunâtre, un peu brisé. Quelques grains recouverts de leur enveloppe (glumelle).

Riz Aracan côte orientale du Golfe du Bengale (Inde-Anglaise). Couleur jaune paille, ayant l'apparence du blé. Grain court et plein, anguleux. Beaucoup de grains sont recouverts de leur enveloppe, qui a souvent une couleur rougeâtre.

Riz Akyab (Inde-Anglaise—Aracan). Ressemblant beaucoup au précédent. Son grain est généralement plus plein, moins anguleux, plus régulier. Ces deux Riz sont ordinairement confondus.

Riz Siam. Couleur d'un blanc jaunâtre, ayant du rapport avec celle du Riz Java, mais plus torme. Grain maigre, allongé, très brisé. Quelques grains recouverts de leur enveloppe.

Riz du Levant comprend les Riz d'Égypte, de

Barbarie, de Sicile, du Piémont, de Gènes, de Nice, etc. Grain court, arrondi, gris et non transparent. Le Riz du Piémont est le plus recherché. Son grain, plus court et plus arrondi que les autres, est gros, grisâtre, sans transparence, et souvent mélangé avec une petite graine semblable au millet.—En balles de toile ou de jone, du poids de 90 à 100 kil.

Riz du Brésil. Les Riz de ce pays ont quelque rapport avec ceux de la Caroline non glacés; mais leur grain est généralement plus petit, plus maigre et brisé. Ils viennent en sacs ou balles entrées en toile de coton, du poids de 75 kilog. environ. On distingue principalement le *Riz Para*. Grain blanc, assez égal, un peu plus petit que celui du Riz Caroline, assez plein et transparent. Bonne qualité.

Le *Riz de la Côte d'Afrique* est très farineux, en grains allongés, mais plus petits que ceux du Riz Caroline, d'un gris cendré un peu rougeâtre; la cassure en est aiguë. Il vient dans des colis de toutes formes et de tous poids.

Il vient quelquefois du Riz dont les grains sont encore entièrement recouverts de leur glumelle ou enveloppe; on le nomme *Riz en paille*.

Dans des usines appelées *Rizeries*, on nettoie des Riz inférieurs de leurs glumelles et de leurs pellicules, et on les blanchit; ces Riz travaillés acquièrent une belle apparence, et trouvent une vente facile.

L'importance du Riz comme graine alimentaire est majeure. Dans l'immense étendue de pays où il est cultivé, il forme la base principale de l'alimentation; quelquefois même on peut dire qu'il nourrit à lui seul les classes inférieures de la société. Ainsi, le peuple, en Chine et dans l'Inde, ne connaît à peu près d'autre aliment que du Riz cuit à l'eau et mêlé de quelques condiments et aromates. En Europe, le Riz joue un rôle important, mais beaucoup moins exclusif, dans l'alimentation.

Le Riz, quoique riche en fécule, est en revanche à peu près, sinon même entièrement dépourvu de gluten ou de matière azotée. Vogel y a trouvé, en effet, sur 100 parties: fécule, 90; sucre, 1; albumine, 0,20; huile grasse, 1,50; perte, 1,30. De là pas de panification possible avec la farine de Riz.

En Chine et dans l'Inde, en faisant fermenter le Riz avec une substance sucrée, on en tire, par la distillation, une liqueur alcoolique qu'on appelle *arrack* ou *rack*, qui enivre très promptement. Sa pâte qu'on obtient en faisant une décoction très chargée, prend assez de consistance on séchant pour que les habitants de ces contrées en confectionnent des objets d'art et d'utilité.

La paille Graminée qui donne le Riz sert à faire des chapeaux de femme.—Le Riz est aussi utilisé en médecine comme un aliment de facile digestion pour les malades et les convalescents; de plus, sa décoction, vulgairement nommée *eau de riz*, est administrée journellement, soit seule, soit mêlé de gomme, édulcorée avec des sirops, comme calmante et adoucissante.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA
Province de Québec.
DISTRICT DE MONTRÉAL.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de ADOLPHE DESÈVE, Failli.

Le VINGT-SEPT Février prochain, le Failli demeurant par les Procureurs soussignés à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.
Montréal, 11 Janvier 1872.

DOUÏRE, DOUÏRE & DOUÏRE.
Procureurs du Failli.

MARBRE.
Tables de Marbre Italien avec Veines PREMIERE QUALITE—EX LEONIE.

À VENDRE PAR
W. et F. P. Currie & Cie.,
100 Rue des Sœurs Grises.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 17 Janvier 1872.

Parts	BANQUES.	Div. dernier	Cloturant à
		6 m.	
\$200	Banque de Montréal	8	236 à 237
£50	Amerique B. du N.	4	216 ..
\$100	de la Cité	3	774 .. 82
50	du Peuple	3	1114 .. 114
50	Molson	4	1154 .. 117
40	Ontario	4	130 .. 111
100	de Toronto	4	134 .. 126
100	Quebec	4	112 .. 114
50	Nationale	4
50	Jacques-Cartier	4	120 .. 123
100	des Marchands	4	131 .. 132
50	des Canton de l'Est.	4
40	Royale Canadienne.	4	108 .. 104
100	Union	4	1054 .. 108
50	des Artisans	3	86 .. 80
50	Commerce	4	124 .. 129
100	Domainion	4	107 .. 109
100	Metropolitain	4	107 .. 109
* Y compris un Bonus de 2 p.c 1 p.c			
CHEMINS DE FER.			
£100	Grand Tronc
100	Atlantique & St. Laurent	..	28 .. 30
204	Grand Western	3
\$300	Champlain & St. Laurent	..	28 .. 30
DIVERS.			
40	Telegraphe de Montréal	5	1874 à 200
100	du Peuple
40	Compagnie du Gaz de Montréal	4	175 .. 180
100	Chemin de fer Urbain	8	257 ..
50	Compagnie du Richelieu	10	220 .. 240
100	Navigation Intérieures	5	110 .. 112
100	des Elevateurs
100	de Verro du Canada
400	Bourse des Marchands	3	91 .. 100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Mon	4	113 ..
50	Société de Construction Per	4
200	Canada Rolling Stock	5	128 .. 131
MINES, ETC.			
20	Cie Minière de Montréal
5	de Cuivre de la B. Huron	15	47 .. 52
5	et d'Argent du
100	Lac Huron
50	de Charbon Intercol.	..	75 .. 80
100	de Tourbe du Canada

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	112	4	113
Bons " 6 p. c.	111
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	103
" " 6 p. c. et.	103	..	105
" " 5 p. c. stg.	96
" " 5 p. c. et.	97	..	99
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	94
Debentures de Champlain & St. J., 6 p. c.	90
" " " 8 p. c.	99	..	101
" Cité de Montréal, 7 p. c.	116	..	120
" " 6 p. c.	101	..	104
Obligations de Montréal, 6 p. c.	100	..	100
Aqueduc " 6 p. c.	100	..	101
Havre " 8 p. c.	116	..	120
" " 7 p. c.	103	..	104
" " 6 1/2 p. c.	104	..	105
" " 6 1/2 p. c.
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.
" de la ville de Québec, 8 p. c.
" " 7 p. c.
" de " p. c.
" de la ville de Toronto, 6 p. c.
Debentures des Comtés

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	109 1/2	..	109 1/2
Privée " " "
Banque " New York
Privée " " "
Traite en or " "
Or à New York	108 1/2

BURNETT & THOMSON,
64 Rue St. François-Xavier.

Productions du Canada et Manufacture Indigène.

Anis	par lb.	0 12 1/2	0 13
Allumettes Eddy	par gresso.	4 40	5 00
Becket	"	4 25	4 50
Béique	"	1 25	4 50
Balais en laiton, No. 0*	"		4 25
" No. 0*	"		3 50
" No. 0	"		3 25
" No. 1*	"		3 25
" No. 1	"		3 10
" No. 2	"		2 50
" No. 3	"		2 15
" en cordes, No. 1*	"		2 75
" No. 1	"		2 30
" No. 3	"		1 90
" Hurl, No. 0	"		3 30
" No. 1	"		2 25
" No. 3*	"		2 45
" No. 3	"		2 20
Borley ordinaire d'Ogilvie	par quart 200 lbs.		5 00
" perlé	"		9 00
" ordinaire de Québec	"	1 50	4 75
Biscuits à la Reine	par lb.		0 15
" au Vin	"		0 09
" Suérés	"	0 7 1/2	0 08 1/2
" Pic-Nic	"	0 9	0 12 1/2
" Mêlés	"		0 15
Brosses à plancher	par douz.	1 00	2 50
" à soulier	"	0 60	1 50
" à mine	"	1 00	1 50
Cire blanche	"	0 60	0 65
" jaune	"	0 25	0 28
Cirage, No. 1	par gresso.		2 50
" No. 2	"		3 00
" No. 3	"		4 00
Chandelle Paraffine blanche	par lb.	25	27 1/2
" colorée	"	27 1/2	30
" Suif	"	10 1/2	11
Cigares (tabac de la Havane)	par 1000	27 50	35 00
Cable à licou	par lb.	12 1/2	15
" merlins	"	12 1/2	15
" grollins	"	12 1/2	15
Cordes, 48 pieds	par douz.		1 20
" 60	"		1 50
" 72	"		1 70
" 100	"		2 40
Empois, blanc	par lb.	8 1/2	8 1/2
" demi-bleu	"	8 1/2	8 1/2
" bleu	"	8 1/2	8 1/2
" satin	"	10 1/2	11
" Blé d'Inde	"	10 1/2	11
Épingles en bois	par gresso.	1 20	1 25
Huile de Loup-marin (nouveau procédé)	par gallon.	62 1/2	65
" blanche	"	57 1/2	60
" paille	"	52 1/2	55
" brune	"	47 1/2	50
" Baleine brute	"		Manque.
" Marsonin	"	75	77 1/2
" Lin crue	"	80	82 1/2
" bouillie	"	15	50
Houblon	par lb.		1 80
Lavasse en bois	par douz.	2 00	2 20
" zinc	"	3 50	3 75
Mastique	par 100 lbs.		2 50
Mine de Plomb, Dôme	par gresso.		90
Pipes	par douz.		2 00
Poudre Allemande	par 2 douz. lbs.		4 50
" " " "	"		3 7 1/2
" " " "	"		3 7 1/2
Poudre, Cook's Favorito	par gallon.	0 35	0 37 1/2
Pétrole	"		0 35
Papier à enveloppe petite grandeur	par ramme.	0 25	0 75
Savon commun	par boîte 60 lbs.		1 40
" brun ordinaire	par lb.		0 04 1/2
" marque de la couronne	"	0 05	0 05 1/2
" blanc	"	0 04 1/2	0 05 1/2
" toilette	par douz.	0 30	0 75
Sel de Goderich	par quart.	1 30	1 40
Seaux, 2 cerclés	par douz.	1 80	1 90
" 3 "	"	2 15	2 20
Sirap, Standard	par gallon.		Manque.
" Golden	"	0 48	0 50
" Miet	"	0 47	0 55
" Ambre	"	0 77 1/2	0 80
Sucre jaune, No. 2	Selon échantillon.		
" No. 3	"		
" blanc raffiné A	par lb.		0 12 1/2
" cassé	"		0 13 1/2
" en poudre	"		0 13 1/2
" pour confiseur	"		0 14
TABAC, manufacturé par quantité de 25 boîtes en 50 1/2 de boîtes en douano			
Faney bright	par lb.	0 45	0 56
Bright	"	0 30	0 40
Mahogany	speciales	0 17 1/2	0 25
Bright	"	0 17	0 30
Virg, à chiquer, sucré	"	0 17 1/2	0 19 1/2
Marin	"	0 17 1/2	0 19 1/2
Victoria	"	0 17 1/2	0 19 1/2
Petit favori	"	0 17 1/2	0 19 1/2
Diamond	"	0 17 1/2	0 19 1/2
Prince de Galles, No. 1 et 2	"	0 16 1/2	0 18 1/2
" No. 2, 3 et 4	"	0 14 1/2	0 15
Vermicelle et Macaroni	"	0 09	0 0

Vins et Spiritueux.

BIERE			
Allsopp, bouteilles	par douz.	2 40	2 60
Bass, bouteilles	"	1 60	1 70
Jeffrey, bouteilles	"	2 25	2 40
W. Younger & Co, bouteilles	"	1 60	1 60
EAU DE VIE			
Giraud Frère	par gallon.	1 75	1 90
Chaloupin	par gallon.	2 10	2 25
Biscuit, Dubouché & Co, p. gallon	caisse.	7 00	12 00
Hennessey & Co.	par gallon.	2 15	2 25
Martell	par gallon.	2 75	2 85
Jules Robin & Co.	par gallon.	2 00	2 50
Sazerac, Desforges & Co, p. gallon	caisse.	1 90	2 00
Coran & Co.	par gallon.	6 00	6 50
Pinet, Castillon & Co.	par gallon.	2 00	2 10
Central Vineyard Proprietors.	caisse.	7 00	7 50
Old Vineyard Proprietors	par gallon.	2 00	2 10
Rouault	par gallon.	2 00	2 10
GENIEVRE			
Boll & Dunlop	par gallon.	1 50	1 35
DeKuyper	"	1 25	1 40
Houtman	"	1 25	1 30
Henneker	"	1 25	1 30
Key Brand	"	1 20	1 35
Beuker	"	1 25	1 35
Linenbrink	"	1 30	1 32 1/2
Caisnes Rouges			
Boll & Dunlop	par caisse.	6 25	6 50
DeKuyper	"	6 50	6 75
Houtman	"	6 00	6 25
Henneker	"	6 25	6 50
Key Brand	"	6 00	6 25
Beuker	"	6 00	6 25
Linenbrink	"		Manque.
Caisnes Vertes			
Boll & Dunlop	"	3 25	3 40
DeKuyper	"	3 30	3 50
Houtman	"	3 20	3 30
Henneker	"	3 20	3 30
Key Brand	"	3 20	3 40
Beuker	"	3 30	3 40
Caisnes Jaunes			
Houtman	"	6 75	7 00
Caisnes Bleues			
Houtman	"	4 00	4 25
OLD TOM			
Booth	par caisse.	5 75	6 00
Bernard	"	5 25	5 50
Flett	"	4 50	4 75
RUM			
Jamaïque	par gallon.	1 90	2 10
Damarara	"	1 70	1 80
Cuba	"	1 00	1 70
VINS XERES			
Vallette	per gallon.	0 65	0 90
Paul Emile Thomas	"	0 75	1 00
Montillo	"	0 80	1 00
Lincave	"	0 90	1 40
Pomartin	"	1 20	3 00
Domcog	"	1 50	4 00
Malvoisie	"	1 00	1 25
Cramp, Suter & Co.	"	2 10	5 00
Amontillado.	"		5 50
Puxareto.	"		6 00
PORTO			
No. 1, 2 et 3	par lb.	0 65	0 90
Tarragone	"	0 65	1 00
Catalana	"	0 60	0 65
Vallette	"	0 65	0 90
Graham, No. 1	"		1 40
" No. 2	"		1 50
" No. 3	"		1 75
" No. 4	"		2 25
Hunt	"	1 15	4 00
Offroy, Cramp & Forrester's O	"		1 30
" " " "	"		1 45
" " " "	"		1 65
" " " "	"		1 80
autres marques	"	2 10	4 25
WHISKY ECOSSAIS			
Ramsay	par gallon.	2 00	2 10
Bullock, Laid & Co.	par gallon.	2 85	2 00
Stewart	par gallon.	1 70	1 80
WHISKY IRLANDAIS			
Cork Distillery	par gallon.	2 00	2 20
Dunville	"	2 00	2 10
CHAMPAGNE			
Moot & Chandon, No. 1, bouteilles		16 00	18 00
" " " "		17 00	19 00
" " " " No. 2, bouteilles		15 00	16 00
" " " "		15 00	17 00
Roderer		15 00	20 00
Jules Mumm		15 00	20 00
Bouché Fils		15 00	20 00
ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degrés en douano et par lot de 21 tonnes			
Dow & Co.	par gallon.	50	52 1/2
H. Corby & Son	"	47 1/2	50
J. P. Wiser & Co.	"	47 1/2	50
Goderham & Worts	"		50

Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.

Bèches "Amos"	par douz.	11 00	à	10 00
" "Ely"	"	9 50	"	10 00
" "Penn"	"	7 00	"	7 50
Fourches "Jones"	"	9 50	"	11 50
" "Brown"	"	9 00	"	
Bèches "Jones"	"	12 50	"	13 50
" à soie	"	4 00	"	9 00
" Brown	"	4 00	"	7 00
Maiches de bucheron 3 1/2 @ 6 lbs.	"	10 00	"	11 00
" supérieures	"	12 00	"	14 00
" patentes	"	11 00	"	13 00
" Canadiennes	"	8 00	"	
" Baie d'Hudson	"	8 00	"	10 00
" à squarrir 6 @ 9 lbs.	"	30 00	"	35 00
" Charpentiers	"	24 00	"	
" avec manches	"	14 00	"	
" légères	"	9 00	"	
" chasseur	"	6 00	"	
Hachettes, meilleur qualité	"	6 00	"	
" à luttos	"	6 00	"	
" à pieds de biche	"	8 00	"	
Clous, coupés ordinaires	"	4 00	"	0 00
" pour quarts à farine, par 100 lbs.	"	4 25	"	5 25
" meilleur qualité	"	6 00	"	7 00
" à finir	"	3 80	"	6 00
" rivant	par lb.	0 05 1/2	"	0 07
" pressés	"	0 06	"	0 10
Braquettes	par douz.	0 19	"	0 85
Pointes	"	0 45	"	1 60
" en fer, à cordonnier, par 100 lbs	"	5 00	"	
" papier d'uno lb	"	0 06	"	
" en zinc	"	0 10	"	
Clous à cheval	par lb.	0 18	"	0 30
Marteaux de forgeron à face d'acier	"	0 25	"	
" acier solide	"	0 40	"	
" Maçon à face d'acier	"	0 25	"	
" acier solide	"	0 40	"	
" en acier	par douz.	10 00	"	
" à corlonner	"	4 00	"	6 00
" à pieds de biche	"	6 00	"	
" à pointes	"	3 00	"	
" à forgerons	"	13 00	"	16 00
" de machinistes	"	7 00	"	
" à river	"	4 00	"	6 00
" en fer pour forgerons	"	8 00	"	11 00
" à pieds de biche et face d'acier	"	3 75	"	
" face d'acier	"	3 25	"	
" tout fer	"	2 50	"	
Manches de Pelles	"	2 00	"	2 50
" de fourches	"	1 60	"	
Polles et Bâches	"	12 00	"	18 00
" à grain	"	9 00	"	12 00
Pignes à pointe d'acier	"	12 00	"	
Rivets	par 1000			
" 8 @ 16 onces	"	0 16	"	0 22
" 1 1/2 @ 2 1/2 lbs.	"	0 25	"	0 40
" 3 @ 7 lbs.	"	0 46	"	1 00
" 8 @ 16 lbs.	"	1 24	"	2 25
" étamés 8 @ 16 onces	"	0 20	"	0 28
" 1 1/2 @ 7 lbs.	"	0 31	"	1 37
Fonte de Gartsherrrie	par tonneau	28 00	"	29 00
Coltess	"		"	Manque.
Autres provenances	"	25 00	"	26 00
Fer en barre de Staffordshire	"	58 00	"	60 00
Fer raffiné	"	65 00	"	70 00
Fer en barre Ecoissais	"	58 00	"	63 00
Fer de Suède	"	65 00	"	100 00
Feuillard à Clous	"	54 00	"	58 00
Fer en feuille, meilleur marque	par 112 lbs.	3 25	"	3 60
Plaques à bouilloires	"	3 65	"	3 75
Plomb à tir	"	6 75	"	7 00
Chaudières à Poisseno	"	2 25	"	

Brogans M.S. en Prunelle	1 30	1 50
Congress	1 60	1 80
" " pour femmes	80	1 50
Balmoral " " pour filles	80	1 15
Congress " " pour enfants	85	1 15
Balmoral " " pour enfants	70	85
Caques	70	90
Shoofly en Prunelle pour femmes	95	1 10
" Cuir ciré	1 15	1 25
" Kid	1 40	1 50
" Cuir ciré pour filles	1 00	1 15
" " pour enfants	80	90
Balmoral M.S. en Buff pour femmes	1 40	1 60
" Cuir sur grain	1 40	1 60
" Kid français	1 90	2 25
Congress " en Buff	1 80	2 00
" " en Buff	1 40	1 50
Balmoral " 11-2 en Buff pour filles	1 15	1 25
" Cuir sur grain	1 15	1 25
" Kid français	1 35	1 50
" 6-10 pour enfants	1 10	1 30
" en Buff	90	1 00
" Cuir sur grains	90	1 00
OUIRS-		
Cuir à Somello, No. 1 B. A. la lb.	26	27
" " No. 2	24	25
" (Slaughter)	30	35
Cuir à Harnais	32	34
Vache Cirée Légère	42	45
" Lourde	40	42
Vache à Grain	40	43
Vache fondue Légère	27	30
" " " "	30	32
Vache Buffée (buff)	16	17
" Grainée (pebbled)	16	17
Vache Cirée, unie	19	20
" " cirée	17	18
Venu Canadien, 24 à 30 lbs. par lb.	80	80
" " 30 à 35 lbs.	80	85
Peaux de Mouton	27	33
PEAUX		
Peaux Vertes salées, inspectées No. 1. par lb.	10	10
" " " " No. 2. "	10	10

JAMES GOULDEN
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES de JARDINS et de CHAMPS,
Savons-Toilette et de Castille,
Parfums, Pomades,
Essences Odorantes, Syrops de fruits,
Poudres de condition, Huile gazoline,
Pulvres à Vers, Huile noire,
Poudres à boulangier, Poudre d'œufs,
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Cristaux de Magenta en boîtes ou à la pesée,
Camphre, Sauce au Poivre,
Bandages, etc.,
NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE
SAVON
pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive.
Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de
Toilette, Savons Jaunes et Savons Doux. Il est
aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer
les machines, les caractères, laver les planchers, les
ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les
taches de peinture, etc., etc.
A vendre chez tous les Pharmaciens en
gros et la plupart des Pharmaciens en
détail et des Epiciers de la Puissance.
JAMES GOULDEN,
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES,
Huiles, Vitros, Pinceaux, Vitros colorées et de
Miroirs, Tapissierie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
des plus considérables et admirablement choisis.
VENTES EN GROS ET EN DETAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.
L. N. DENIS.

Au Commerce.

Les marchands qui visitent Montréal et veulent consulter leurs intérêts feront bien de visiter les maisons de commerce sous-nommées avant d'empter.

IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX:

- JOHN HOPE,
Halle au Blé, Rue St. Sacrement.
- VILLENEUVE & LACAILLE,
Batisso des Sœurs, No. 343, Rue St. Paul.
- D. P. BEATTIE,
17 Rue St. Sacrement.
- VICTOR DUVIGNEAU,
30 Rue St. Nicholas.
- G. VERLAQUE,
5 Rue St. Sacrement.

MARCHANDS DE DENREES COLONIALES:

- J. HUDON & CIE.,
159 et 201 Rue des Commissaires.
- GAUTHIER, MAYRAND & CIE.,
274 à 281 Rue des Commissaires.
- GAUCHER & TELMOSSÉ,
200 Rue St. Paul.
- SÉNÉCAL, CADIEUX & JOLY,
278 Rue St. Paul.
- DESMARTEAU & CIE.,
231 et 233 Rue des Commissaires.
- C. MELANÇON,
181 Rue St. Paul.
- N. QUINTAL,
83 Rue St. Joseph.

IMPORTATEURS de NOUVEAUTES, & C (Dry Goods.)

- THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.,
330 Rue St. Paul.
- S. GELINAS,
282 Rue St. Paul.
- FRANÇOEUR & GIROUX,
7 et 9 Rue St. Laurent.
- M. TRESTER,
388 et 390 Rue St. Paul.
- HAMILTON & CIE.,
105 Rue St. Joseph.

IMPORTATEURS D'HUILES ET PEINTURES:

- JOHN McARTHUR & FILS,
18 Rue Lemoine.
- R. C. JAMIESON & CIE.,
Halle aux Blés, 6 Rue St. Jean.

MARCHANDS DE PETROLE:

- D. CAMPBELL,
No. 13 Halle aux Blés.
- R. B. MURRAY,
36 Rue Lemoine.

MARCHANDS DE TABAC:

- A. DUBORD & CIE.,
227 et 229 Rue St. Paul.
- C. FILIATRAULT,
11 et 13 Place Jacques Cartier.
- HENRY & CIE.,
271 Rue St. Paul.
- L. A. GLOBENSKY & CIE.,
342 Rue St. Paul.

MARCHANDS DE FERRONNERIE:

- C. H. LETOURNEUX,
201 à 265 Rue St. Paul.
- H. BELIVEAU,
193 et 195 Rue St. Paul.
- SANCER & FRÈRE,
283 et 285 Rue St. Paul.

MARCHAND DE CUIR:

- A. KEROACK,
505 Rue St. Paul.

IMPORTATEURS DE VERRERIES:

- J. L. CASSIDY & CIE.,
339 et 341 Rue St. Paul.

DISTILLATEURS:

- WM. DOW & CIE.,
Rue St. Joseph.
- GOODERAM & WORTS,
Représentés à Montréal par
A. & A. B. CHARLEBOIS,
16 Rue St. Sacrement.
- J. P. WISER & CIE., PRESCOTT,
Représentés à Montréal par
MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.
- P. POULIN & CIE.,
313 Rue St. Paul.

LIBRAIRIE:

- CHARLES PAYETTE,
250 Rue St. Paul.

MARCHANDS DE SEL:

- W. RAPHAEL,
30 Rue de l'Hôpital.
- MORIN & CIE.,
24 Rue St. Sacrement.

MARCHANDS DE FABINES, CEREALES, etc.:

- A. W. OGILVIE & CIE.,
36 à 40 Rue des Enfants Trouvés.
- BOYER, HUDON & CIE.,
Carré de la Douane.
- HOSPICE LABELLE & CIE.,
10 Rue du Port.
- LAFRENIÈRE & ST. ONGE,
295 Rue des Commissaires.
- KIRKWOOD & MORE,
26 Rue des Enfants Trouvés.
- F. X. ST. CHARLES & CIE.,
9 et 10 Rue William.
- ALEX. McK. COWIE,
40 Rue St. Sacrement.
- VIAU & VIGER,
201 et 203 Rue des Commissaires.

FABRICANTS DE CHAUSSURES:

- N. VALOIS & CIE.,
26 et 28 Place Jacques Cartier.
- G. BOIVIN,
300 Rue St. Paul.
- JOSEPH VALADE,
133 Rue Notre Dame.

MARCHANDS DE POISSON:

- C. FRASER & CIE.,
375 Rue des Commissaires.
- J. C. GORDON,
31 Rue St. Nicholas.

FABRICANT DE SALAISONS:

- D. REES & CIE.,
46 à 50 Rue des Sœurs Grises.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES, EN GROS,
 25 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,
 MONTREAL.
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,
FABRICANT DE CHAUSSURES
EN GROS
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,
IMPORTATEUR ET
MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,
 123 RUE NOTRE DAME,
 Coin de la Rue (Gosford), Montréal.
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

Pharmaciens.

LE SOTHERION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
 DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. FOURTIER, de la Faculté de Paris.

CET **NOUVEAU REMÈDE** résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; ainsi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles: son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B.—Le Sotherion, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. FOURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,
EVANS, MERCER & CO.,
 Montréal.

Marchands de Poissons.

POISSON! POISSON!! POISSON!!!
 200 quarts Morue Verte.
 200 quintaux de Sèche.
 20 quarts Saumon No. 1.
 100 quarts Harang de Canso.
 100 de de Labrador.
 A vendre par
CHAS. FRASER & CIE.,
 375 Rue des Commissaires.

JAMES C. GORDON,
MARCHAND EN GROS DE POISSON DE
TOUTES SORTES,
 Frais, Salé, Fumé, Sèche, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUITRES de MALPEQUE.
FINNAN HADDIES toujours en mains.
 Entrepot des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,
 MONTREAL.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE
FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.
 Montréal—*ECLUSE ST. GABRIEL.*
 Bureau, — 35, 38 et 40, Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.
MARCHANDS DE
GRAINS ET FARINES,
 PROVISIONS et EPICERIES,
L. ALPHONSE BOYER,
FIRMIN HUDON,
CHARLES BOYER.
 MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE
FARINES, GRAINS ET
 PROVISIONS,
 No. 10, Rue du Port,
 MONTREAL.

LAFRENTIERE & ST. ONGE,
MARCHANDS DE
GRAINS, FARINES ET PROVISIONS,
COMMISSIONNAIRES, etc.
 205 RUE DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL.

KIRKWOOD & MORRIS,
MARCHANDS DE
CEREALES, FARINES, POISSONS et
HUILES de POISSON.
 26 Rue des Enfants Trouvés,
 MONTREAL.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.
FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES.
 INSPECTEURS DE
BŒUF, LARD ET BEURRE,
 COMMISSIONNAIRE, ETC.
 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

A Vendre.

COMPAGNIE SALINIÈRE DU CANADA
 5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN
 3,000 SACS } DISPONIBLE.
 A vendre par
THOMAS W. RAPHAEL,
 AGENT,
 30 RUE DE L'HOPITAL.

CUVILLIER & CIE.
Marchands en General
 44 — Rue St. Sacrement — 44
 MONTREAL.
P. L. TOUSSIGNANT,
 SYNDIC OFFICIEL,
 ARTHABASKAVILLE,
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A. ROCHON,
LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR,
 89 — Rue St. Jacques — 89
 (Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)
 MONTREAL.
 M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

Sclerie a Vapeur.

SCIERIES À VAPEUR
 DE
J. McD. CAMPBELL & CIE.
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 472 Rue William, (McCord ouest.)
 Bois de service scié et plané à ordre.
J. McD. CAMPBELL. **ALPH. HOULR**

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribués.	MALLES.	L'évés.	
A. M. P. M.	ONTARIO.	A.	P. M.
3.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00	
QUEBEC.			
	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....		
	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....		7.00
8.00	St. Rémi et Hemmingford.....		2.00
8.11	St. Yacinthe et Sherbrooke.....	6.00	1.00
10.00	Do St. Jean et Rouze's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....		2.30
10.00			2.00
MALLES LOCALES.			
11.00	Beauharnois (route).....	6.00	
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. César.....		1.30
11.00	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....		1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	5.45 Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00 Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....		2.00
9.30	2.15 Laprairie.....		2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
	N. Glasgow & St. Récollet.....	7.00	
	5.15 Terrebonne & St. Vincent.....	7.00	3.00
8.30	5.00 Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	
	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	
	2.30 St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8.10	Trois-Rivières par la Rive Nord.....		.30
8.00	PROV. MARITIMES.		
	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
Les malles pour T.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.			
ETATS-UNIS.			
8.99	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	8.00	2.15
8.109	New-York et les Etats du Sup.....		21&7
8.99	Island Pond, Portland et le Maine.....		12&7
8.30	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45

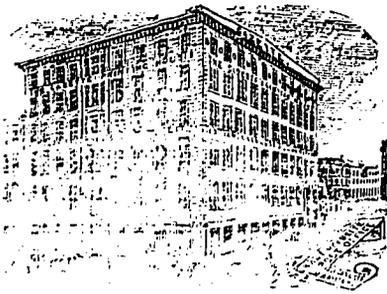
INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance *via* N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les annales:
 Pour Havane et Indes Occidentales *via* Havane, tous les Jendis P. M.
 Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.
 Par la ligne Canadienne ... Vendredi..... 7.00
 Par la ligne W. & G. *via* New-York Lundi..... 2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 p.m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 16.30 a.m., 1.15, 5.45 et 9.00 p.m.
 Le Dimanche à 9.00 p.m.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

CE journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par:
 Ses articles de fonds hors ligne.
 Ses rapports commerciaux les plus complets.
 Ses dépêches télégraphiques les plus récentes.
 Ses nouvelles du jour les plus intéressantes.
 Ses comptes-rendus légaux les plus exacts.
 La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES
 il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifique bâtisses sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À NOTRE ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- Ac. Ac. Ac.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupons.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Assurances.

ETAT FINANCIER
 DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ANDES,

25 Octobre 18 71.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$236,034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$300,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	49,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,317.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,006.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850.000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

235 Rue St. Jacques.

1 Novembre.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

TRAVELERS

DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648.89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance SUR LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages, à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardeux pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfait. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

La TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14 000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal,
 Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques,
 MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE
 DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF - - - \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens,
 \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON.
 E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CRAWFORD, Ecr., G.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES,
 MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtisses de forme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE
 ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS, et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des GARANTIES INCONTESTABLES

aux assureurs.
 Ces traits caractéristiques et la MODICITÉ DE SES TAUX

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTRÉAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,
 Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Princes Street,
 J. W. MARLIG, Agent Général.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.—

Capital, 21 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000. FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus. VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable. Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
 Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.
 A. TELLIER, Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de FERRONNERIE.

QUINCAILLERIE,

COUPELLERIE, &c., &c.,

261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudrouil),
 MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'ÉCOLE et du CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POÈLES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POÈLES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,

Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel

Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Meubles, Vernis à Voiture, POÈLES de Cuisine, POÈLES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an.....\$8.00
 Six mois.....4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette à Montréal.